

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
					<input checked="" type="checkbox"/>							
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

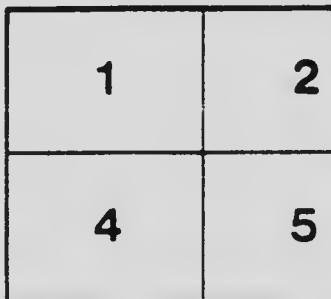
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

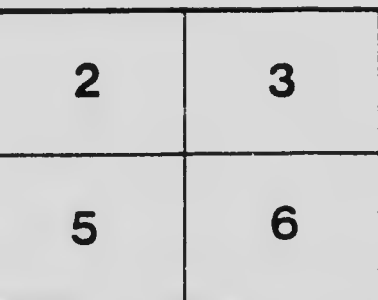
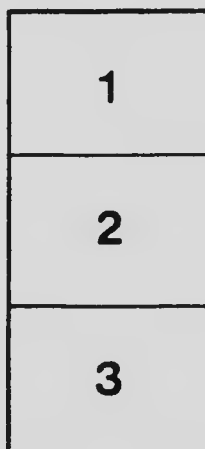
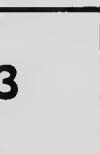
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

35

39.6

45

50

56

63

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

35

39.6

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

35



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

GRAMMAIRE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION.



FC 2111
G73
1992

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1902

GRAMMAIRE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION.



MONTREAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

—
1902

PC 211

Q73

1902

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y* : on les appelle *voyelles* parce que, seules, elles forment une voix, un son. (1)

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*é* fermé, l'*è* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin de ces mots : *bonne mère*.

L'*é* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin de ces mots : *bonté, café*.

L'*è* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qu'on prononce en desserrant les dents, comme à la fin de ces mots : *accès, procès, succès*.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays, moyen, joyeux*, qu'on prononce *pai-is, moi-ien, joi-ieux*. (2)

Il y a dix-neuf consonnes : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

(1) On appelle *diphthongue* l'union de deux voyelles dans une même syllabe
(2) Après une consonne il se prononce comme un *i* : *tyran, pyramide*.

Ces lettres s'appellent *consonnes* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles : *ba, be, bi, bo, bu*.

Il y a deux sortes d'*h* : l'*h* muette et l'*h* aspirée. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots, comme *histoire, honneur* ; on prononce comme s'il y avait *istoire, onneur*.

L'*h* aspirée est celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme *la haine, les hameaux* ; l'on écrit et l'on prononce : *la haine, les hameaux*, et non pas *l'aine, les zameaux*.

DES VOYELLES LONGUES ET BRÈVES.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal ;

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette* ;

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite* ;

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévôte* ;

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* (1) et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents*, savoir : l'accent aigu (´), qui se place sur les *e* fermés, *bonté* ; l'accent grave (`), qui se met sur les *e* ouverts, *accès*, et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix sortes de mots, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

(1) Pourtant tous les *e* ne sont pas surmontés de l'accent, par exemple *rocher*, où l'*e* est fermé, *sujet*, où l'*e* est ouvert. Le mot *netteté* renferme les trois sortes d'*e*.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le *nom*, qu'on peut appeler aussi *substantif*, est un mot qui sert à désigner les personnes et les choses, comme *livre, chapeau, Adam, Montréal*.

Il y a deux sortes de noms, les noms communs (ou *d'espèce*), les noms propres (ou *d'individu*). Les noms communs (ou *d'espèce*) sont ceux qui conviennent à plusieurs choses semblables, comme *livre, chapeau, cheval*. Les noms propres (ou *d'individu*) sont ceux que l'on donne à une seule personne, à une seule chose, comme *Adam, Montréal, Québec*.

Dans les noms il faut considérer les genres et les nombres.

GENRES.

Le *genre* est la distinction des sexes dans les noms.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin*.

Le *masculin* est le genre des noms de mâles, comme *le père*.

Le *féminin* est le genre des noms de femelles, comme *la mère*.

Remarque.—Cependant on a donné en français le genre masculin et le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles : c'est ainsi qu'on a fait du masculin *le jardin* ; c'est ainsi qu'on a fait du féminin *la rose*. (1)

NOMBRES.

Le *nombre* représente la quantité des noms.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*. Le *singulier*, c'est quand on parle d'une seule personne ou

(1) Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que l'on se trompe sur le genre de quelques noms ; tels sont : *argent, bot, espoir, espace, érable, éloge, vivres, gages, pleurs*, etc., qui sont masculins, et *auge, oie, friche, tartière*, etc., qui sont féminins.

d'une seule chose, comme *un homme, un cheval, la plume* ; le *pluriel*, c'est quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *des hommes, des chevaux, les plumes*.

FORMATION DU PLURIEL.

Règle générale. — Pour former le pluriel des noms on ajoute un *s* à la fin : *roi, rois, reine, reines*.

Exceptions. — 1° Dans les noms terminés par *s, x, z*, on n'ajoute rien : *le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez*.

2° Dans les noms terminés par *au, eu*, on ajoute un *x* pour le pluriel : *le bateau, les bateaux ; le jeu, les jeux*.

Il n'y a d'exception que pour *lan'dau*, qui prend un *s*.

3° Les noms terminés par *ou* suivent la règle générale, excepté les sept suivants, qui prennent un *x* : *bijou, cail-lou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*.

4° La plupart des noms terminés par *al*, forment le pluriel en changeant *al* en *aux* : *le cheval, les chevaux*.

Excepté *bal, carnaval, régal, cal, nopal, chacal, serval*, qui prennent un *s*. *Pal* fait *pals* ou *paux*.

5° Les noms en *ail* prennent un *s* au pluriel, excepté les sept suivants, qui changent *ail* en *aux* : *bail, corail, émail, soupirail, vantail, vitrail, travail*. Encore ce dernier fait-il *travails* dans deux sens fournis par le dictionnaire.

Remarques. — 1° *Ail*, espèce d'oignon, fait au pluriel *aïls* et *aulx*.

2° *Bercail* n'a pas de pluriel.

3° *Bétail, aïeul, ciel, ail*, font au pluriel *bestiaux, aïeux, cioux, yeux*.

Pourtant *aïeul* fait *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : il a encore ses deux *aïeuls*. *Œil* prend un *s* dans les noms composés commençant par *œil* : *des œils-de-bœuf*. *Ciel* fait *ciels* dans *ciels de lit, ciels de tableaux*, et dans le sens de climat : un des plus beaux *ciels* de l'Europe.

DEUXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ARTICLE.

L'*article* est un mot qui se joint aux noms communs pour en indiquer le genre et le nombre.

L'article français est, au singulier, *le* pour le masculin, *la* pour le féminin, au pluriel, *les* pour les deux genres.

1° On retranche *e* dans *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette ; alors à la place de *e* ou de *a*, on met une petite figure (') qu'on appelle *apostrophe* ; ainsi l'on écrit et l'on prononce *l'âme*, *l'histoire*, *l'argent*, *l'homme*, au lieu de *la âme*, *la histoire*, *le argent*, *le homme*. L'article *le*, *la*, *les*, s'appelle *article simple*.

2° Devant un nom singulier masculin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et à *le* en *au* ; ainsi l'on ne dit pas : *le palais de le roi*, *obéis à le roi*, mais *le palais du roi*, *obéis au roi*.

3° Devant un nom pluriel, on change toujours *de les* en *des*, et à *les* en *aux* ; ainsi on ne dit pas : *la prudence de les pères est utile à les enfants* ; mais on doit dire : *la prudence des pères est utile aux enfants*. C'est ce qu'on appelle *article composé*.

RÉGIME DES NOMS, ou DE LA RESTRICTION. (1)

La *restriction* est un mot que l'on joint à un autre pour en restreindre la signification, qui, sans cela, serait trop générale.

On connaît la restriction par la question *quelle espèce de*, mise devant le mot dont on veut savoir si la signification est restreinte ; ainsi dans cet exemple : *la lumière du soleil*, on demande : *quelle espèce de lumière ?* On répond : *du soleil* ; *du soleil* est la restriction du nom commun *lumière*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce de lumière.

(1) On l'appelle aussi *complément du nom*.

Règle. — En français tout nom qui restreint la signification d'un autre se met après lui avec *de* entre deux : la lumière *du soleil* ; les fleurs *du jardin* ; les avantages *de la diligence d'un écolier*.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité ou la quantité des personnes ou des choses.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne* ; ainsi *habile, agréable, quelque, chaque*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable, quelque personne, chaque chose*.

Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

✓ ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Les adjectifs qualificatifs expriment une qualité : un enfant *aimable*.

Les adjectifs français ont les deux genres et les deux nombres.

FORMATION DU FÉMININ.

Règle générale.—1° Lorsqu'au masculin l'adjectif est terminé par un *e* muet, comme *sage*, le féminin est semblable au masculin ; ainsi l'on dit : homme *sage*, femme *sage*.

2° Si au masculin l'adjectif n'est pas terminé par un *e* muet, on y ajoute cet *e* muet, pour former le féminin : masculin : *prudent*, féminin : *prudente* ; m. *poli*, f. *polie* ; m. *bourru*, f. *bourrue*.

Exceptions.—1° Les adjectifs terminés comme les suivants : *ancien, bon, cruel, épais, gras, gros, net, nul, pareil, paysan, sot*, doublent au féminin la dernière

consonne, avant d'ajouter l'e muet : *ancienne, bonne, cruelle, épaisse, grasse, grosse, nette, nulle, pareille, paysanne, solte. Exprès, profès font expresse, professe ; gentil fait gentille.*

Complet, discret, inquiet, replet, secret suivent la deuxième règle générale, en prenant un accent grave avant la terminaison : *complète.*

Niais, mauvais, ras et dévot font *niaise, mauvaise, rase et dévote.*

2° *Blanc, franc, frais, sec* font au féminin *blanche, franche, fraîche, sèche* ; mais *caduc, turc, public, grec,* font *caduque, turque, publique, grecque.*

3° *Long, oblong, tiers, malin, bénin, favori, coi* font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne, favorite, coite.*

4° *Aigu, ambigu, bégu, contigu, exigu* prennent au féminin un e muet surmonté d'un tréma : *aiguë, ambiguë, etc.*

5° Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve* : *bref, naïf, neuf* font *brève, naïve, neuve.*

6° Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se* : *heureux, heureuse* Cependant, *faux, doux, roux, préfix* font au féminin *fausse, douce, rousse, préfixe.*

7° *Vieux, beau, nouveau, fou, mou* ont un second masculin : *vieil, bel, nouvel, fol, mol*, qui s'emploie devant une voyelle ou une *h* muette : *vieil habit, bel arbre, nouvel an, fol orgueil.* C'est de ce dernier masculin que se forme le féminin : *vieille, belle, nouvelle, folle, molle.*

8° *Châtain, dispos et fat* ne se disent pas au féminin ; *témoin* ne change point. *Traître et larron* font *traîtresse, larronnesse.*

9° Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse* : *joueur, joueuse, voleur, voleuse.* Il faut excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur, pécheur, vengeur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, inventrice, persécutrice, enchanteresse, pécheresse, vengeresse.* (1)

(1) *Vainqueur* n'a pas de féminin ; on pourroit dire : *un bras vainqueur, une main victorieuse.*

10° Les adjectifs en *teur*, non formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice* : *admirateur*, *directeur*, *lecteur*, etc., *admiratrice*, *directrice*, *lectrice*.

11° Les adjectifs en *érieur* suivent la règle générale ainsi que *majeur*, etc. : *supérieure*, *majeure*.

12° Les adjectifs en *eur*, qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent qu'à des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *amateur*, *auteur*, *professeur*, *successeur*, *imposteur*, *graveur*, etc. Et si ces adjectifs sont employés comme noms, ils gardent toujours le masculin : *cette femme est un auteur aimable*.

Remarque.—1° En termes de droit, *demandeur*, *défendeur*, *baillieur*, *vendeur*, font *demanderesse*, *défenderesse*, *bailleresse*, *venderesse*.

2° *Chanteur* fait *cantatrice* (femme célèbre dans l'art du chant). *Chasseur*, en poésie, fait *chasseresse*. (1)

3° *Ambassadeur*, *gouverneur* et *serviteur* font *ambassadrice*, *gouvernante* et *servante*. *Devineresse* est le féminin de *devin*. (2)

†

FORMATION DU PLURIEL.

Les adjectifs forment leur pluriel comme les noms : des habits *noirs*, des chapeaux *gris*, des fruits *nouveaux*, des hommes *heureux*, des lits *mous*.

Bleu suit la règle générale : des draps *bleus*.

La plupart des adjectifs en *al* forment leur pluriel masculin en changeant *al* en *aux* : *égal*, *gaux*, *brutal*, *brutaux*, *original*, *originaux*.

On excepte les suivants : *fatal*, *final*, *glacial*, *matinal*, *natal*, *naval*, *pascal*, qui prennent un *s*.

Quelques autres, comme : *astral*, *brumal*, *diagonal*, *médicinal*, *mental*, *virginal*, n'ont pas de pluriel masculin.

(1) On dit aussi *chanteuse*, *chasseuse*, dans le sens ordinaire.

(2) L'adjectif *hébreu* n'a pas de féminin. Si l'on avait à l'employer à ce genre, il faudrait recourir à une autre forme : la langue *hébraïque*, une femme *juive*.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *agréable*.

Le *comparatif* exprime la comparaison, et cette comparaison indique l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi* : *aussi habile* ; *studieux autant que sage*.

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus* : *plus sage*.

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins* : *moins vertueux*.

Le mot *que* sert à joindre les deux objets que l'on compare.

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré : *très sage*, *le plus sage*.

Le *superlatif* se forme avec les mots *bien*, *fort*, *très* ; alors il s'appelle *absolu*, parce qu'il n'a pas de rapport avec un autre objet : cette ville est *très belle* ; ou avec les mots *le plus*, *le moins*, et on l'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport avec un autre objet : c'est la *plus belle* des villes.

L'article *le*, *la*, *les* et les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, etc., mis devant le comparatif, désignent aussi un superlatif, comme : *mes plus beaux livres*, *leur plus grand ami*, *la moindre inquiétude*.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs déterminatifs se joignent au nom pour en préciser la signification à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent.

Ce sont les adjectifs *possessifs*, *démonstratifs*, *numéraux* et *indéfinis*.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui marquent la propriété ou la possession qu'on a d'une chose.

SINGULIER.		PLURIEL.	SINGULIER	PLURIEL.
M.	F.	M. et F.	M. et F.	M. et F.
mon,	ma,	mes.	notre,	nos.
ton,	ta,	tes.	votre.	vos.
son,	sa,	ses.	leur,	leurs.

Remarque.—*Mon, ton, son* s'emploient aussi pour le féminin, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *mon* âme, *ton* humeur.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif *démonstratif* est celui qui sert à montrer les personnes ou les choses.

Singulier.		Pluriel.
M.	F.	M. et F.
ce, cet;	cette.	ces.

Remarques.—1° On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée : *ce* livre, *ce* hameau ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet* ormeau, *cet* homme.

2° Si l'on veut montrer les choses d'une manière plus précise, on met après le nom l'adverbe *ci* pour les choses plus prochaines ou présentes, et l'adverbe *là* pour les choses plus éloignées ou absentes : depuis cette année-*là* je ne l'ai vu que ces jours-*ci*.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent le nombre, comme *un, deux, trois*, etc. ; alors on les appelle *cardinaux* ; ou l'ordre, le rang, comme *unième* ou *premier, deuxième* ou *second, troisième*, etc. ; alors on les appelle *ordinaux*.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ne déterminent les noms que d'une manière *vague*. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, chaque, même, nul, plusieurs, quelque, quel (exclamatif et interrogatif) (1), quelconque, tel, tout et un*, quand il ne sert pas à compter.

RÈGLE DES ADJECTIFS.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : le *bon* père, la *bonne* mère, lieux *charmants*, les *fortes* branches d'un *grand* arbre.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en français des pronoms *personnels*, des pronoms *possessifs*, des pronoms *démonstratifs*, des pronoms *relatifs*, des pronoms *interrogatifs*, et des pronoms *indéfinis*.

PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la deuxième est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

PRONOMS DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont des deux genres.

Prom. pers... *Sing.* . Je, me, moi. *Plur.*... Nous.

Deux. pers... *Sing.*... Tu, te, toi. *Plur.*... Vous.

Remarque. Par politesse, en français, on dit *vous* au lieu de *tu, te, toi* ; ainsi en parlant à un enfant, on dit : *vous êtes bien aimable.*

(1) *Quel, quelle* peut être adjectif *interrogatif* : *Quel homme vient là ?* ou adjectif *exclamatif* : *Quel courage !*

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.			PLURIEL.			SING. et PLUR.
mas.	fém.	m. et f.	mas.	fém.	m. et f.	mas. et f.
il,	le,	elle, la ; lui.	ils, eux ;	elles ;	les, leur.	y, en.

Il y a encore un pronom de la troisième personne qu'on appelle pronom *réfléchi*, parce qu'il marque rapport d'une personne à elle-même. Ce pronom est de deux genres et des deux nombres ; c'est *se, soi*.

Remarque.

me, moi, nous,	} se mettent souvent pour	à moi, à nous,
te, toi, vous,		à toi, à vous,
lui, leur, y,		à lui, à elle, à eux, à elle
se, soi,		à soi,
en,		de lui, d'elle, d'eux, d'elle

Exemple. — Vous m'avez recommandé cette affaire ; m'en occuperai, et j'y donnerai mes soins ; c'est-à-dire vous avez recommandé à moi, je m'occuperai d'elle, et donnerai mes soins à elle.

PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession aux noms qu'ils représentent. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes
le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
le nôtre,	la nôtre,	mas. et fém.	
le vôtre,	la vôtre,	les nôtres,	
le leur,	la leur.	les vôtres,	
		les leurs.	

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms *démonstratifs* servent à montrer les personnes ou les choses dont ils tiennent la place.

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
ce,			
celui-ci,	celle-ci,	ceux-ci,	celles-ci.
celui-là,	celle-là,	ceux-là,	celles-là,
celui,	celle.	ceux,	celles.
ceci, cela.			

Remarque. — *Celui-ci, ceci* servent à montrer des personnes ou des choses proches, ou qui ont été nommées les dernières ; *celui-là, cela* servent à montrer des personnes ou des choses éloignées, ou qui ont été nommées les premières ; le printemps et l'automne ont chacun leurs avantages ; *celui-ci* donne les fruits, et *celui-là* les fleurs.

PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui se rapportent à un nom précédent, avec lequel ils ont une *relation* intime.

SINGULIER.		PLURIEL.		SING. ET PLUR.
mas.	fém.	mas.	fém.	mas. et fém.
lequel,	laquelle,	lesquels,	lesquelles,	qui, que, quoi,
duquel,	de laquelle,	desquels,	desquelles,	dont, où.
auquel,	à laquelle.	auxquels,	auxquelles,	

Remarque. — *Qui, que, quoi, dont, où*, quand ils sont relatifs, peuvent se tourner par *lequel, etc.*

Dieu *qui* est bon, *c.-à.-d.* Dieu *lequel* est bon.

Le livre *que* je lis, *c.-à.-d.* le livre *lequel* je lis.

Les livres *dont* je me sers, *c.-à.-d.* les livres *desquels* je me sers.

C'est à *quoi* je pense, *c.-à.-d.* c'est la chose à *laquelle* je pense.

La maison *où* je vais, *c.-à.-d.* la maison à *laquelle* je vais.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Les pronoms *interrogatifs* sont ceux qui servent à interroger, savoir : *qui, que, quoi*. Ces pronoms peuvent se tourner par l'adjectif *quel, quelle* et un nom, ce qui les fait distinguer des pronoms relatifs.

Qui vient là ? c.-à.-d. *quel homme* vient là ?

Que dites-vous ? c.-à.-d. *quelle chose* dites-vous ?

De quoi vous occupez-vous ? c.-à.-d. *de quelle chose* vous occupez-vous ?

L'on dit encore : *qui est-ce qui, qui est-ce que*, pour les personnes, et *qu'est-ce qui, qu'est-ce que*, pour les choses.

PRONOMS INDÉFINIS.

Il y a encore certains pronoms que l'on peut appeler *indéfinis*, parce qu'ils désignent les personnes et les choses d'une manière *vague*. Ces pronoms sont : *autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelqu'un, quiconque, rien*, et *aucun, nul, certain, plusieurs, tel, tout*, quand ils ne sont pas joints à un nom.

RÈGLE DES PRONOMS.

Les pronoms ont le même genre et le même nombre que le nom dont ils tiennent la place. Exemple : Dieu aime les enfants dociles ; *il les* protège.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le *verbe* est un mot qui sert à marquer que l'on est, que l'on fait, ou que l'on souffre quelque chose ; ainsi *être, je suis*, est un verbe ; *lire, je lis*, est un verbe ; *être battu* est un verbe.

Dans les verbes il faut considérer les modes, les temps, les nombres et les personnes.

DES MODES.

Les *modes* sont les différentes *manières* d'exprimer l'action marquée par le verbe.

Il y a en français six modes : *l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.*

L'infinitif marque l'action en général, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que la nommer : c'est le *verbe-nom*, comme : *aimer*.

Le participe marque l'action comme une qualité ; c'est le *verbe-adjectif* ; comme verbe, il a des temps ; comme adjectif, il se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte, comme : *aimé, aimée, aimant*. (Le participe présent est invariable.)

L'indicatif affirme que l'action se fait, s'est faite ou se fera, comme : *j'aime, j'ai aimé, j'aimerai*.

Le subjonctif marque que l'on doute ou que l'on souhaite que l'action se fasse, comme : *je doute qu'il vienne ; je désirerais qu'il vint*.

Le conditionnel marque que l'action se ferait moyennant une condition, comme : *je lirais si j'avais des livres*.

L'impératif commande de faire l'action, comme : *fuyez l'oisiveté, aimez vos parents*.

DES TEMPS.

Le *temps* est l'époque où se fait l'action exprimée par le verbe.

Il y a différents temps dans les verbes.

Le présent marque que l'action se fait actuellement, comme : *je lis*.

L'imparfait marque que l'action se faisait pendant une autre action passée, comme : *je lisais quand il entra*.

Il y a en français trois *parfaits* ou *passés*.

Le parfait indéfini marque simplement qu'une action est passée, comme : *j'ai lu votre livre*.

Le parfait défini marque une action faite pendant un

espace de temps entièrement écoulé, comme : *je lus* cette histoire. (1)

Le *parfait antérieur* marque une action passée avant un espace de temps aussi passé, comme : *j'allai* mener, lorsque *j'eus lu* cette histoire.

Le *plus-que-parfait* marque une action faite avant une autre action passée, comme : *j'avais lu* quand il est en

Le *futur simple* marque que l'action se fera dans un temps à venir, comme : *je lirai* demain.

Le *futur passé* marque qu'une action sera faite quand une autre action se fera, comme : *j'aurai lu* quand viendra.

Il y a en français des temps simples et des temps composés.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES.

C'est du présent de l'infinitif que se forment le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le parfait défini.

Le présent de l'infinitif est tout formé, et se termine par *er*, *ir*, *voir*, *re* ; comme *aim-er*, *fin-ir*, *rec-voir*, *rend-re*. C'est à l'aide de ces terminaisons que l'on distingue les quatre conjugaisons des verbes.

I

Si l'infin. est en <i>er</i> , comme <i>aim-er</i> ,			
on change <i>er</i> en <i>ant</i> ,	<i>aim-ant</i> ,	pour le	part. prés.
en <i>é</i> ,	<i>aim-é</i> ,		part. pas.
en <i>e</i> ,	<i>j'aim-e</i> ,		ind. prés.
en <i>ai</i> ,	<i>j'aim-ai</i> ,		parf. déf.

(1) En français cet espace de temps, qui s'appelle *période*, doit être au moins de vingt-quatre heures : ainsi on ne pourrait pas dire : *je lus ce matin* cette histoire, mais il faudrait dire : *j'ai lu*, etc. ; car, pour permettre l'emploi du parfait défini, cette période (que ce soit *jour*, *semaine*, *mois*, *année*, etc.) doit être entièrement écoulée.

II

Si l'infin. est en <i>ir</i> , comme <i>fin-ir</i> ,			
on change <i>ir</i> en <i>issant</i> ,	<i>fin-issant</i> ,	pour le part. prés.	
en <i>i</i> ,	<i>fin-i</i> ,	part. pas.	
en <i>is</i> ,	je <i>fin-is</i> ,	ind. prés.	
en <i>is</i> ,	je <i>fin-is</i> ,	parf. déf.	

III

Si l'infin. est en <i>avoir</i> , comme <i>rec-avoir</i> ,			
on ch. <i>avoir</i> en <i>evant</i> ,	<i>rec-evant</i> ,	pour le part. pré.	
en <i>u</i> ,	<i>rec-u</i> ,	part. pas.	
en <i>ois</i> ,	je <i>rec-ois</i> ,	ind. prés.	
en <i>us</i> ,	je <i>rec-us</i> ,	parf. déf.	

IV

Si l'infin. est en <i>re</i> , comme <i>rend-re</i> ,			
on change <i>re</i> en <i>ant</i> ,	<i>rend-ant</i> ,	pour le part. prés.	
en <i>u</i> ,	<i>rend-u</i> ,	part. pas.	
en <i>s</i> ,	je <i>rend-s</i> ,	ind. prés.	
en <i>is</i> ,	je <i>rend-is</i> ,	part. déf.	

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

I

Si l'infin. est en <i>uire</i> , comme <i>rédui-re</i> ,			
on change <i>re</i> en <i>sant</i> ,	<i>rédui-sant</i> ,	pour le part. prés.	
en <i>t</i> , (1)	<i>rédui-t</i> ,	part. pas.	
en <i>s</i> ,	je <i>rédui-s</i> ,	ind. prés.	
en <i>sis</i> ,	je <i>rédui-sis</i> ,	parf. déf.	

II

Si l'infin. est en <i>indre</i> , comme <i>crai-ndre</i> ,			
on ch. <i>ndre</i> en <i>gnant</i> ,	<i>crai-gnant</i> ,	pour le part. prés.	
en <i>nt</i> ,	<i>crai-nt</i> ,	part. pas.	
en <i>ns</i> ,	je <i>crai-ns</i> ,	ind. prés.	
en <i>gnis</i> ,	je <i>crai-gnis</i> ,	parf. déf.	

(1) *Nu're* et *lutre* font au part. passé *nut*, *lut*.

(1ER) TABLEAU

DES VERBES QUI NE SONT IRRÉGULIERS QUE DANS LEURS
QUATRE DERNIERS TEMPS PRIMITIFS. (1)

<i>Inf. présent</i>	<i>part. présent</i>	<i>part. passé</i>	<i>indic. présent</i>	<i>parf. défini</i>
Assaillir	assaillant	assailli	j'assaille	j'assaillis
Bouillir	bouillant	bouilli	je bous	je bouillis
Couvrir (2)	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
Fuir	fuyant	fui	je fuis	je fuis
Sentir (3)	sentant	sent	je sens	je sentis
Sortir (4)	sortant	sorti	je sors	je sortis
Partir	partant	parti	je pars	je partis
Vêtir	vêtant	vêtu	je vêts	je vêtis
Battre	battant	battu	je bats	je battis
Mettre	mettant	mis	je mets	je mis
Croître	croissant	crû	je crois	je crus
Paraître (5)	paraissant	paru	je parais	je parus
Naître	naissant	né	je nais	je naquis
Repaitre	repaissant	repu	je repais	je repus
Coudre	cousant	cousu	je couds	je cousis
Moudre	mouluant	moulu	je mouds	je moulus
Résoudre (6)	résolvant	résolu	je résous	je résolus
Suivre	suivant	sui	je suis	je suivis
Vaincre	vainquant	vaincu	je vaines	je vainquis
Vivre	vivant	vécu	je vis	je vécus
Circoncir	circoncisant	circoncis	je circoncis	je circoncis
Confire	confisant	confit	je confis	je confis
Ecrire	écrivant	écrit	j'écris	j'écrivis
Lire	lisant	lu	je lis	je lus
Suffire	suffisant	suffi	je suffis	je suffis
Rire	riant	ri	je ris	je ris
Maudire	mandissant	maudit	je maudis	je maudis
Croire (7)	croyant	cru	je crois	je crus

(1) Ces temps se nomment *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres temps.

(2) Ainsi se conjuguent *offrir, ouvrir, souffrir*.

(3) Ainsi se conjuguent *meuir, se reventir, servir, dormir*.

(4) *Sortir*, signifiant *obtenir*, et *ressortir* signifiant *être du ressort*, se conjuguent comme *finir*, ainsi que *répartir* signifiant *partager*.

(5) Ainsi se conjugue *connaître*.

(6) *Résoudre* a deux particules passés, *résolu*, et *résous*, qui n'a pas de féminin.

(7) *Croire* et quelques autres changent *y* en *i* devant un *e* muet : *ils croient*, *que je croie*, *que je fuie*, *que je vote*.

FORMATION DES AUTRES TEMPS SIMPLES DE L'INDICATIF.

I. Du présent de l'infinitif on forme le futur simple en changeant *r*, *oir*, *re*, en *rai*, comme :

Aime-*r*, fini-*r*, recev-*oir*, rend-*re*,
J'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*.

II. Du participe présent on forme l'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ais* (1), comme :

Aim-*ant*, finiss-*ant*, recev-*ant*, rend-*ant*,
J'aim-*ais*, je finiss-*ais*, je recev-*ais*, je rend-*ais*.

• *Remarques.*

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *ç* et un *e* après le *g* toutes les fois qu'ils sont suivis de *a*, *o*, *u* : je perç*ai*, je reço*is*, je reç*us*, je man*geai*, je mang*eais*.

II. Dans les verbes en *yer*, on change *y* en *i* devant un *e* muet : *il envoie*, *ils envoient*, *tu emploies*, et non pas : *il envoye*, *ils envoient*, *tu employes*. Cependant dans les verbes en *ayer* et en *eyer*, l'usage prévaut de laisser l'*y* : je ray*erai*, je balay*erai*, il grassey*e*.

III. Les verbes en *eler*, *eter*, comme *appeler*, *jeter*, doublent les lettres *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appellerai*, *nous jetterons*. Sont exceptés *acheter*, *bécqueter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler*, *peler*, etc., qui changent l'*e* muet en *e* ouvert : *j'achète*, etc.

IV. Les verbes en *er* qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e* fermé ou un *e* muet, comme *considérer*, *semer*, changent cet *e* en *e* ouvert devant une syllabe muette : *je considère*, *je sème* (2).

(1) *Savoir* fait au participe présent *sachant*, et à l'imparfait *je savais*. *Falloir*, quoique n'ayant pas de part. prés., fait à l'imparfait : *il fallait*.

(2) Les verbes qui ont un *e* fermé avant la syllabe finale de l'infinitif, comme *espérer*, conservent cet *e* fermé au futur et au présent du conditionnel : *j'espérerai*, *je célébrerai*.

V. Dans les verbes en *éger*, les seules terminaisons *ège*, *èges*, *ègent*, prennent l'accent grave : je *protège*, tu *abrèges*, ils *siègent*, etc. Ainsi l'on dira : *j'abrègerai*, je *siégerais*.

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

On appelle verbe *auxiliaire* un verbe qui sert à en conjuguer un autre.

Avec le participe passé du verbe et les différents temps de l'*auxiliaire avoir*, on forme les parfaits, les plus-que-parfaits et le futur passé de l'indicatif.

NOMBRES ET PERSONNES.

Il y a deux nombres dans les verbes, et dans chaque nombre trois personnes : la première, comme *je lis*, *nous lisons* ; la deuxième, comme *tu lis*, *vous lisez* ; la troisième, comme *il lit*, *ils lisent*, *Pierre lit*, *les écoliers lisent*.

FORMATION DES PERSONNES.

C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres personnes.

REMARQUE GÉNÉRALE.

Si la première personne du singulier est terminée par un *e* muet, comme *j'aime*, la troisième personne du singulier est semblable à la première : *il aime* (excepté à l'imparfait du subjonctif) ; mais si la première personne est terminée par *s*, comme *je finis*, *j'aimais*, la deuxième personne du singulier est toujours semblable à la première : *tu finis*, *tu aimais*.

Conjuguer, c'est réciter de suite les modes d'un verbe, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Avant de conjuguer les verbes réguliers, il faut savoir conjuguer le verbe *auxiliaire avoir*.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INFINITIF.

Avoir. PRÉSENT.

Avoir eu. PARFAIT.

PARTICIPE.

Ayant. PRÉSENT.

Eu, eue, ayant eu. PASSÉ.

Devant avoir. FUTUR.

INDICATIF.

Sing. J'ai
Tu as.
Il a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

Sing. J'av-ais.
Tu av-ais.
Il av-ait.
Plur. Nous av-ions.
Vous av-iez.
Ils av-aient.

Sing. J'eu-s.
Tu eu-s.
Il eu-t.
Plur. Nous eû-mes.
Vous eû-tes.
Ils eu-rent.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Plur. Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Plur. Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Plur. Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

Sing. J'au-rai.
Tu au-ras.
Il au-ra.
Plur. Nous au-rons.
Vous au-rez.
Ils au-ront.

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Plur. Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

SUBJONCTIF.		<i>Plur.</i> Que nous eussions eu. Que vous eussiez eu. Qu'ils eussent eu.
PRÉSENT.		
<i>Sing.</i>	Que j'aie. Que tu aies. Qu'il ait.	CONDITIONNEL.
<i>Plur.</i>	Que nous ayons. Que vous ayez. Qu'ils aient.	
IMPARFAIT.		PRÉSENT.
<i>Sing.</i>	Que j'eusse. Que tu eusses. Qu'il eût.	<i>Sing.</i> J'au-rai. Tu au-rai. Il au-rait
<i>Plur.</i>	Que nous eussions. Que vous eussiez. Qu'ils eussent.	<i>Plur.</i> Nous au-riens. Vous au-riez. Ils au-raient.
PARFAIT.		PASSÉ ou PARFAIT.
<i>Sing.</i>	Que j'aie eu. Que tu aies eu. Qu'il ait eu.	<i>Sing.</i> J'aurais eu. Tu aurais eu. Il aurait eu.
<i>Plur.</i>	Que nous ayons eu. Que vous ayez eu. Qu'ils aient eu.	<i>Plur.</i> Nous aurions eu. Vous auriez eu. Ils auraient eu.
PLUS-QUE-PARFAIT.		IMPÉRATIF.
<i>Sing.</i>	Que j'eusse eu. Que tu eusses eu. Qu'il eût eu.	<i>Point de première personne du singulier.</i>
<i>Plur.</i>		<i>Sing.</i> Aie. Qu'il ait.
		<i>Plur.</i> Ayez. Ayez. Qu'ils aient.

FORMATION DES TEMPS DE L'INDICATIF.

PRÉSENT.

Au présent de l'indicatif, si la 1re pers. du sing. est terminée par *e*, comme j'aim-*e*, on change *e* en *es*, tu aim-*es*, pour la 2e pers. du sing. il aim-*e*, pour la 3e per. du sing. en *ons*, nous aim-*ons*, pour la 1re per. du plu. en *ez*, vous aim-*ez*, pour la 2e per. du plu. en *ent*, ils aim-*ent*, pour la 3e per. du plu.

IMPARFAIT.

A l'imparfait de l'indicatif, la 1^{re} per. du sing. étant terminée par *ais*, comme j'*aim-ais*,
 tu *aim-ais*,
 on change *ais* en *ait*, il *aim-ait*, pour la 3^e per. du sing.
 en *ions*, nous *aim-ions*, la 1^{re} per. du plu.
 en *iez*, vous *aim-iez*, la 2^e per. du plu.
 en *aient*, ils *aim-aient*, la 3^e per. du plu.

PARFAIT DÉFINI.

Au parfait défini, si la 1^{re} personne du singulier est terminée par *ai*, comme j'*aim-ai*,
 on change *ai* en *as*, tu *aim-as*, pour la 2^e per. du sing.
 en *a*, il *aim-a*, la 3^e per. du sing.
 en *âmes*, nous *aim-âmes*, la 1^{re} per. du plu.
 en *âtes*, vous *aim-âtes*, la 2^e per. du plu.
 en *èrent*, ils *aim-èrent*, la 3^e per. du plu.

FUTUR SIMPLE.

Au futur simple, la première personne du singulier étant terminée par *rai*, comme j'*aime-rai*,
 on change *rai* en *ras*, tu *aime-ras*,
 en *ra*, il *aime-ra*,
 en *rons*, nous *aime-rons*,
 en *rez*, vous *aime-rez*,
 en *ront*, ils *aime-ront*.

Remarque sur le présent de l'indicatif.

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par *s*, on change *s* en *t* pour la troisième personne du singulier, comme *je finis*, *tu finis*, *il finit* ; les personnes du pluriel se forment du participe présent en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*, comme *finiss-ant*, nous *finiss-ons*, vous *finiss-ez*, ils *finiss-ent* (1).

(1) *Savoir fait* : nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*.

Nota 1° Quand, à la première personne du présent de l'indicatif, *s* est précédé de *c*, *d* ou *t*, comme *je vaincs*, *je rends*, *je bats*, on retranche *s* pour la troisième personne : *il vainc*, *il rend*, *il bat*.

2° Dans les verbes en *avoir*, la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *evant* en *oivent*, comme *rec-evant*, *ils reç-oivent*.

Remarque sur le parfait défini.

Au parfait défini, si la première personne est en *s*, pour former les autres personnes, on change *s* en *t*, *mes*; *tes*, *rent*, comme *je fini-s*, *tu fini-s*, *il fini-t*, *nous fini-mes*, *vous fini-tes*, *ils fini-rent*.

FORMATION DES AUTRES MODES.

I. De la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif on forme le présent du subjonctif en retranchant *nt* :

ils aime-nt, *ils finisse-nt*, *ils reçoive-nt*, *ils rende-nt*,
que *j'aime*, que *je finisse*, que *je reçoive*, que *je rende* (1).

II. Du parfait défini on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *i* ou *s* en *sse* :

j'aima-i, *je fini-s*, *je reçu-s*, *je rendi-s*,
que *j'aima-ssé*, que *je fini-ssé*, que *je reçu-ssé*, que *je rendi-ssé*.

III. Du futur simple on forme le présent du conditionnel en changeant *rai* en *rais* :

j'aime-rai, *je fini-rai*, *je recev-rai*, *je rend-rai*,
j'aime-rais, *je fini-rais*, *je recev-rais*, *je rend-rais*.

(1) *Aller*, *falloir*, *valoir*, *vouloir*, *faire*, *pouvoir*, *savoir*, font au présent du subjonctif : *j'aillé*, *il faille*, *je vaille*, *je veuille*, *je fasse*, *je puisse*, *je sache*.
De plus, *faire*, *pouvoir*, *savoir*, forment leurs personnes du présent du subjonctif de la première en changeant *e* en *es*, *ions*, *iez*, *ent*, comme que *je fass-e*, que *tu fass-es*, qu'il *fass-e*, que nous *fass-ions*, que vous *fass-iez*, qu'ils *fass-ent*.
Prévaloir est régulier au présent du subjonctif : *ils prévale-t*, que *je prévale*.

Remarques sur les personnes du prés du subjonctif et de l'impératif.

I. La première et la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif sont semblables aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif :

<i>nous aimions,</i>	que nous aimions,
<i>vous aimiez,</i>	que vous aimiez.

II. A l'impératif, 1° la seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, dont on retranche le pronom *je* :
aime, finis, reçois, rends.

2° La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent de l'indicatif, dont on retranche les pronoms personnels.

3° Les troisièmes personnes sont semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Au présent du subjonctif, la première personne du singulier étant terminée

par *e*, comme que j'*aim-e*,

on change *e* en *es*, que tu aim-*es*, pour la 2^e pers. du sing.

qu'il aim-*e*, (1)

en *ions*, que nous aim-*ions*,

en *iez*, que vous aim-*iez*,

en *ent*, qu'ils aim-*ent*, pour la 3^e pers. du plu.

IMPARFAIT.

A l'imparfait du subjonctif, la première personne du singulier étant terminée

par *sse*, comme que j'*aima-sse*,

(1) Excepté qu'il ait.

on change <i>sse</i> en <i>sses</i> ,	que tu aime- <i>sses</i> ,
en <i>t</i> ,	qu'il aimâ- <i>t</i> , (1)
en <i>ssions</i> ,	que nous aime- <i>ssions</i> ,
en <i>ssiez</i> ,	que vous aime- <i>ssiez</i> ,
en <i>ssent</i> ,	qu'ils aime- <i>ssent</i> .

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Au présent du conditionnel, la première personne du singulier étant terminée

par *rais*, comme j'aime-*rais*,
tu aime-*rais*,

on change <i>rais</i> en <i>rait</i> ,	il aime- <i>rait</i> ,
en <i>rions</i> ,	nous aime- <i>rions</i> ,
en <i>riez</i> ,	vous aime- <i>riez</i> ,
en <i>raient</i> ,	ils aime- <i>raient</i> . (2)

IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier.

<i>J'aime</i>	Aime (3)
	qu'il aime.
<i>Nous aimons,</i>	aimons.
<i>Vous aimez,</i>	aimez.
	qu'ils aiment.

(1) La voyelle qui précède le *t* est toujours surmontée de l'accent circulaire.

(2) Le conditionnel passé se remplace quelquefois par le plus-que-parfait du subjonctif sans *que* : Vous *eussiez été* récompensé. Ce dernier temps peut pareillement s'employer au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif, avec *si que* : *Si vous l'eussiez voulu et que vous l'eussiez pu.*

(3) *Aller* fait *va* ou *vas* à la deuxième personne du singulier de l'impératif, mais *vas* ne s'emploie que devant les pronoms *y*, *en* : *vas-y*, *vas en chercher*. C'est ici l'occasion de dire que quand un impératif, à la deuxième personne du singulier, est terminé par un *e* muet, on y ajoute un *s* devant les pronoms *y*, *en* : *demandes-en*, *aies-en* soin, *cueilles-en*. Mais l'on dira : *va en classer* en Dieu, parce qu'il s'agit de la préposition *en*.

Savoir fait à l'impératif : *sache*, *sachons*, *sachez*.
Vouloir fait *veuille*, *veuillez*, dans le sens de *aie*, *ayez la bonté* ; dans autres cas, il fait : *veur*, *voulons*, *voulez*.
Pouvoir et *vuloir* n'ont point d'impératif.

PREMIÈRE CONJUGAISON : *AIMER*.

INFINITIF.

PRÉSENT.
Aimer.

PASSÉ.
Avoir aimé.

FUTUR.
Devoir aimer.

FUTUR PASSÉ.
Avoir dû aimer.

PARTICIPE.

PRÉSENT.
Aimant.

PASSÉ.
Aimé, ayant aimé.

FUTUR.
Devant aimer.

INDICATIF.

PRÉSENT.
J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.
J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PARFAIT DÉFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR SIMPLE.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

sonne du

2)

er.

accent circon-
us-que-parfait
er temps pent
atif, avec *si* ou

le l'In. *pré*ratif;
s en chercher.
ème personne
t les pronoms
va en classe,

onté ; dans les

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
 Tu auras aimé.
 Il aura aimé.
 Nous aurons aimé.
 Vous aurez aimé.
 Ils auront aimé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aime.
 Que tu aimes.
 Qu'il aime.
 Que nous aimions.
 Que vous aimiez.
 Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
 Que tu aimasses.
 Qu'il aimât.
 Que nous aimassions.
 Que vous aimassiez.
 Qu'ils aimassent.

PARFAIT.

Que j'aie aimé.
 Que tu aies aimé.
 Qu'il ait aimé.
 Que nous ayons aimé.
 Que vous ayez aimé.
 Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
 Que tu eusses aimé.
 Qu'il eût aimé.
 Que nous eussions aimé.
 Que vous eussiez aimé.
 Qu'ils eussent aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.
 Tu aimerais.
 Il aimerait.
 Nous aimerions.
 Vous aimeriez.
 Ils aimeraient.

PARFAIT OU PASSÉ.

J'aurais aimé.
 Tu aurais aimé.
 Il aurait aimé.
 Nous aurions aimé.
 Vous auriez aimé.
 Ils auraient aimé.

IMPÉRATIF.

*Point de première personne
 du singulier.*

Aime.
 Qu'il aime.
 Aimons.
 Aimez.
 Qu'ils aiment.

DEUXIÈME CONJUGAISON : FINIR.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PARFAIT.

Avoir fini.

FUTUR.

Devoir finir.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû finir.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

RFAIT.

iné.

mé.

NEL.

PASSÉ.

IF.

e personne
ier.

VIR.

PE.

ST.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PARFAIT DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR SIMPLE.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finit.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PARFAIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ OU PARFAIT.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.

Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

IMPÉRATIF.

*Point de première personne
du singulier.*

Finis.
Qu'il finisse.
Finissons.
Finissez
Qu'ils finissent.

TROISIÈME CONJUGAISON : *RECEVOIR.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PARFAIT.

Avoir reçu.

FUTUR.

Devoir recevoir.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû recevoir.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PARFAIT DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR SIMPLE.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PARFAIT.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PARFAIT OU PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

IMPÉRATIF.

*Point de première personne
du singulier.*

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

QUATRIÈME CONJUGAISON : RENDRE.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PARFAIT.

Avoir rendu.

FUTUR.

Devoir rendre.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû rendre.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.

Tu rends.

Il rend. (1)

Nous rendons.

Vous rendez.

Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.

Tu rendais.

Il rendait.

Nous rendions.

Vous rendiez.

Ils rendaient.

PARFAIT DÉFINI.

Je rendis.

Tu rendis.

Il rendit.

Nous rendimes.

Vous rendîtes.

Ils rendirent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai rendu.

Tu as rendu.

Il a rendu.

Nous avons rendu.

Vous avez rendu.

Ils ont rendu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.

Tu eus rendu.

Il eut rendu.

Nous eûmes rendu.

Vous eûtes rendu.

Ils eurent rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.

Tu avais rendu.

Il avait rendu.

Nous avions rendu.

Vous aviez rendu.

Ils avaient rendu.

FUTUR SIMPLE.

Je rendrai.

Tu rendras.

Il rendra.

Nous rendrons.

Vous rendrez.

Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.

Tu auras rendu.

Il aura rendu.

Nous aurons rendu.

Vous aurez rendu.

Ils auront rendu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je rende.

Que tu rendes.

Qu'il rende.

Que nous rendions.

Que vous rendiez.

Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.

Que tu rendisses.

Qu'il rendit.

Que nous rendissions.

Que vous rendissiez.

Qu'ils rendissent.

(1) Le verbe *rompre*, régulier d'ailleurs, fait : *il rompt*. Il en est de même pour *corrompre* et *interrompre*.

PARFAIT.

Que j'aie rendu.
 Que tu aies rendu.
 Qu'il ait rendu.
 Que nous ayons rendu.
 Que vous ayez rendu.
 Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
 Que tu eusses rendu.
 Qu'il eût rendu.
 Que nous eussions rendu.
 Que vous eussiez rendu.
 Qu'ils eussent rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
 Tu rendrais.
 Il rendrait.

Nous rendrions.
 Vous rendriez.
 Ils rendraient.

PARFAIT OU PASSÉ.

J'aurais rendu.
 Tu aurais rendu.
 Il aurait rendu.
 Nous aurions rendu.
 Vous auriez rendu.
 Ils auraient rendu.

IMPÉRATIF.

*Point de première personne
 du singulier.*

Rends.
 Qu'il rende.
 Rendons.
 Rendez.
 Qu'ils rendent.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *er*.

1° Il ne faut pas s'étonner si certains verbes ont un *e* muet après une voyelle devant la terminaison du futur et du conditionnel ; c'est une conséquence de la règle générale : *je prierai, nous saluerions*.

2° Quelques verbes, dans certains temps, prennent ou deux *ii* : nous *priions*, ou *yi* : nous *employions*, ou deux *ee* : je *récréerais*.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *ir*.

1° *Fleurir* fait *florissant* au participe présent et *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, quand il est employé dans le sens de *prospérer*.

2° Le verbe *bénir* a deux participes passés : *béniit*, *bénite*, et *béni*, *bénie*.

On emploie *béniit*, *bénite* en parlant des choses consacrées par une cérémonie religieuse : de l'eau *bénite*, des cierges *béniits* ; ces drapeaux ont été *béniits*.

On écrit *béni*, *bénie* dans tous les autres cas, c'est-à-dire quand il se rapporte à des choses non consacrées par les prières de l'Église, ou à des personnes, et invariablement aussi toutes les fois qu'il est employé avec l'auxiliaire *avoir* : votre mémoire est *bénie* ; *béniis* soient

les bons rois ; les enfants que le prêtre a *bénis* ; cette eau qu'on a *béni* est *bénite* ; les armes qui ont été *bénites* par l'Eglise ne sont pas toujours *bénies* sur le champ de bataille.

3° *Hair* conserve le tréma sur l'*i*, excepté dans *je hais, tu hais, il hait*, et *hais* à l'impératif.

REMARQUE SUR LES VERBES EN *avoir*.

Devoir, redevoir et *mouvoir*, prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû, redû, mû*.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

1° Il faut se garder d'introduire un *e* dans le futur de certains verbes : *je combattrai* et non *je combatterai*, *je conclurai* et non *je concluerai*.

2° Les verbes terminés par *être* ou *ôtre*, comme *paraître* et *croître* (1), gardent l'accent circonflexe sur l'*i* chaque fois qu'il est suivi d'un *t* : *il paraît*.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

Quand on veut conjuguer un verbe interrogativement, il faut, dans les temps simples, mettre le pronom sujet après le verbe : *dit-il*, et après l'auxiliaire dans les temps composés : *as-tu lu ? aurais-tu été puni ?*

Remarques. 1° Lorsque *je* est mis après un verbe qui finit par un *e* muet, cet *e* prend l'accent aigu. Exemple : *Dussé-je, aimé-je ?*

2° Si *je*, mis après le verbe, fait un son dur, comme *dors-je, mens-je, cours-je ?* il faut prendre un autre tour et dire : *est-ce que je dors ? est-ce que je mens ? est-ce que je cours ?*

3° On met toujours un trait d'union entre le verbe ou l'auxiliaire et le pronom sujet : *aimez-vous ? ai-je étudié ?*

4° Si le verbe finit par une voyelle, et que le pronom sujet commence aussi par une voyelle, pour éviter l'hiatus (2) on ajoute un *t* euphonique (3) entre deux traits d'union : *aime-t-il ? parla-t-elle ? viendra-t-on ? a-t-il vu ?*

(1) Au participe passé masculin singulier seulement, *croître* prend l'accent circonflexe : *crû*.

(2) L'hiatus est la rencontre désagréable de deux voyelles, comme serait *aime-il*.

(3) Une lettre euphonique s'emploie pour adoucir la prononciation, comme *t* dans *aime-t-il*, *e* dans *nous mangeons*, *s* dans *demandes-en*, *t* dans *et l'on dit*.

(2ND) TABLEAU

DES VERBES QUI SONT IRRÉGULIERS POUR LA FORMATION DE LEURS TEMPS OU POUR CELLE DE LEURS PERSONNES.

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Part. prés.</i>	<i>Part. passé.</i>	<i>Prés. de l'ind.</i>	<i>Parf. déf.</i>	<i>Futur.</i>
Aller (1)	allant	allé	je vais <i>ou</i> vas ; il va ; ils vont	j'allai	j'irai
Envoyer	envoyant	envoyé	j'envoie	j'envoyai	j'enverrai
Acquérir (2)	acquérant	acquis	j'acquiers ; ils acquièrent	j'acquis	j'acquerrai
Courir	courant	couru	je cours	je courus	je courrai
Cueillir (3)	cueillant	cueilli	je cueille	je cueillis	je cueillerai
Mourir	mourant	mort	je meurs ; ils meurent	je mourus	je mourrai
Tenir	tenant	tenu	je tiens ; ils tiennent	je tins	je tiendrai
Venir	venant	venu	je viens ; ils viennent	je vins	je viendrai
Asseoir (4)	asseyant	assis	j'assieds	j'assis	j'assiérai
Déchoir (5)		dechu	je déchois	je déchus	je décherrai
Falloir		fallu	il faut	il fallut	il faudra
Mouvoir	mouvant	mû	je meus ; ils meuvent	je mus	je mouvrai
Pleuvoir	pluvant	plu	il pleut	il plut	il pleuvra
Pouvoir	pouvant	pu	je peux <i>ou</i> puis ; ils peuvent	je pus	je pourrai
Pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois ; ils pourvoient	je pourvus	je pourvrai
Prévoir	prévoyant	prévu	je prévois ; ils prévoient	je prévis	je prévoi.
Savoir	sachant	su	je sais ; ils savent	je sus	je saurai
Valoir	valant	valu	je vaux	je valus	je vaudrai
Voir	voyant	vu	je vois ; ils voient	je vis	je verrai
Vouloir	voulant	voulu	je veux ; ils veulent	je voulus	je voudrai
Absoudre (6)	absolvant	absous	j'absous		j'absoudrai
Boire	buvant	bu	je bois	je bus	je boirai
Dire (7)	disant	dit	je dis	je dis	je dirai
Exclure (8)	excluant	exclu	j'exclus	j'exclus	j'exclurai
Faire (9)	faisant	fait	je fais	je fis	je ferai
Paitre (10)	paissant	pu	je pais		je paîtrai
Plaire (11)	plaisant	plu	je plais	je plûs	je plairai
Prendre	prenant	pris	je prends ; ils prennent	je pris	je prendrai
Fraire (12)	trayant	trait	je traie ; ils traient		je traitrai

(1) Ainsi l'on conjugue *s'en aller*, en remarquant que *en* précède toujours l'auxiliaire *être* dans les temps composés : nous nous *en sommes* allés, *s'en étant* allé. (2) Ainsi se conjuguent *conquérir*, *s'enquérir* et *requérir*. (3) Ainsi se conjuguent *accueillir* et *recueillir* ; mais *assaillir* et *tressaillir* font au futur : *assaillirai*, *je tressaillirai*. (4) Ainsi se conjuguent *rasseoir*, *s'asseoir*, *reasseoir*. On peut dire aussi *asseyant*, *j'assois*, *j'assiérai*. Il y a aussi *seoir*, être convenable. *Séant* : *il sied, ils sient. Il seyait. Il siérait. Il siérait. Seoir*, être situé, a les deux participes : *seint, sis, sise*. (5) Ainsi se conjugue *échoir* : au part. prés. *échéant* ; imparf. *il échait*. (6) Ainsi se conjugue *dissoudre* ; les participes *absous, dissous*, font au fém. *absoute, dissoute*. (7) *Dire* et *redire* font : *vous dites, vous redites*. Les autres composés suivent la règle générale : *vous m'édisez*, etc. (8) Ainsi se conjugue *conclure*. (9) *Être* et tous ses composés font : *vous faites, vous défaites*, etc. (10) *Repaitre* a le parfait : *je repus*. (11) Ainsi se conjugue *taire*. (12) Ainsi se conjuguent *abstraire, distraire, extraire, soustraire*.

DU SUJET DU VERBE.

Le *sujet* du verbe est la personne ou la chose à laquelle on attribue une manière d'être ou d'agir.

On connaît le sujet du verbe en mettant devant le verbe ces mots *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cette phrase : *Dieu punit les méchants*, on demande : *qui est-ce qui punit les méchants ?* on répond : *Dieu ; Dieu*, voilà le sujet du verbe *punir*.

Règle.—Le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : *L'enfant dort. Les enfants dorment. Je lis. Vous riez. Ils jouent.*

VERBE ACTIF (1).

Le verbe *actif* est celui qui marque que l'action faite par le sujet tombe sur quelqu'un ou sur quelque chose ; ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, le verbe *déshonorer* est actif, parce que l'action de *déshonorer* tombe sur les *hommes*.

On connaît qu'un verbe est actif quand après lui on peut mettre *quelqu'un, quelque chose* ; ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*.

DE L'OBJET DU VERBE.

L'*objet* du verbe, qu'on appelle ordinairement *régime direct*, est la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action faite par le sujet. On l'appelle aussi *complément* parce qu'il complète la signification du verbe (2).

On connaît l'objet du verbe en mettant devant le verbe ces mots : *qui est-ce que ?* pour les personnes, et *qu'est-ce que ?* pour les choses. La réponse à cette question indique l'objet du verbe ; ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, on demande : *qui est-ce que les vices déshonorent ?* on répond : *les hommes ; les hommes*, voilà l'objet du verbe *déshonorer*.

(1) Ou *transitif*.

(2) Dans ces phrases : *votre père est vertueux ; c'est mon ami*, ces mots *vertueux, mon ami*, ne sont pas l'objet, mais l'attribut.

Règle 1re. L'objet du verbe, si c'est un nom ou un verbe, se met après le verbe : le vice déshonore *les hommes*. Je n'ai pas lu *ce livre*. Je veux *étudier*. (J'aime à lire.) Je voudrais *avoir lu*. (1)

Règle 2e. L'objet du verbe, si c'est un pronom interrogatif, se met avant le verbe : *que* dites-vous ? C'est ordinairement le même cas pour un pronom personnel, ou un pronom relatif, et l'on se sert alors de *me, te, se, nous, vous, le, la, les, que* : vos parents *vous* aiment ; vous devez *les* aimer. J'ai lu les lettres *que* vous m'avez écrites. Ne m'abandonnez pas.

Règle 3e. Dans la phrase impérative sans négation, on met après le verbe l'objet exprimé par un pronom personnel (alors il faut se servir de *moi, toi*, au lieu de *me, te*.): Conduis-*moi*. Soumets *toi*.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INFINITIF.	<i>Plur.</i> —Nous sommes.	<i>Pl.</i> Que nous soyons (2)
PRÉSENT.	Vous êtes.	Que vous soyez.
Être	Ils sont.	Qu'ils soient.
PARFAIT.	IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
Avoir été.	J'étais, etc.	Que je fusse, etc.
FUTUR.	PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT.
Devoir être.	Je fus, etc.	Que j'aie été, etc.
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT INDÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Avoir dû être.	J'ai été, etc.	Que j'eusse été, etc.
PARTICIPE.	PARFAIT ANTÉRIEUR.	CONDITIONNEL.
PRÉSENT.	J'eus été, etc.	PRÉSENT.
Étant.	PLUS-QUE-PARFAIT.	Je serais, etc.
PASSÉ.	J'avais été, etc.	PARFAIT.
Été, ayant été.	FUTUR SIMPLE.	J'aurais été, etc.
FUTUR.	Je serai, etc.	IMPÉRATIF.
Devant être.	FUTUR PASSÉ.	<i>Pas de prem. pers. du sing.</i>
INDICATIF.	J'aurai été, etc.	<i>Sing.</i> —Sois.
PRÉSENT.	SUBJONCTIF.	Qu'il soit.
<i>Sing.</i> —Je suis.	PRÉSENT.	<i>Plur.</i> —Soyons.
Tu es.	<i>Sing.</i> —Que je sois.	Soyez.
Il est.	Que tu sois.	Qu'ils soient.
	Qu'il soit.	

(1) L'infinitif est un vrai nom.

(2) Les deux verbes *avoir* et *être* sont les seuls qui, au subjonctif, ne prennent pas un *t* après l'*y* : que nous *ayons*, que vous *soyez*.

VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est un verbe qui marque une action qui tombe sur le sujet, qui est soufferte par le sujet ; ainsi dans cette phrase : *l'enfant est châtié*, le verbe *est châtié* est passif, parce que l'action de *châtier* tombe sur *l'enfant*, est soufferte par *l'enfant*.

FORMATION DU VERBE PASSIF.

Tous les temps du verbe passif se forment du participe passé et des temps correspondants de l'auxiliaire *être*. (1)

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF.

INFINITIF.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	PRÉSENT.	PRÉSENT.
Être entendu.	Je suis entendu, etc.	Que je sois entendu.
PARFAIT.	IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
Avoir été entendu	J'étais entendu, etc.	Que je fusse entendu.
FUTUR. [du.	PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT.
Devoir être enten-	Je fus entendu, etc.	Que j'aie été entendu.
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT INDÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Avoir dû être eu-	J'ai été entendu, etc.	Que j'eusse été entendu.
[teudu.	PARFAIT ANTERIEUR	CONDITIONNEL.
PARTICIPE.	J'eus été entendu.	PRÉSENT.
PRÉSENT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	Je serais entendu.
Étant entendu.	J'avais été entendu,	PARFAIT.
PASSÉ	etc.	J'aurais été entendu.
Ayant été entendu	FUTUR.	IMPÉRATIF.
FUTUR. [du.	Je serai entendu, etc.	Sois entendu.
Devant être enten-	FUTUR PASSÉ.	
	J'aurai été entendu.	

Remarque. — Le verbe passif est ordinairement suivi d'un régime, que l'on peut appeler *le terme du verbe passif* ; il a lieu pour les personnes, et s'annonce par *de* ou *par* : je suis estimé *de* *cous*, l'enfant est châtié *par* *le maître*. Mais dans cet exemple : il a été tué *par* *la*

(1) L'infinitif d'un verbe actif peut avoir un sens passif : chambre à louer.

foudre, le régime étant alors un nom de chose inanimée, s'appelle la *circonstance*. (1)

X

VERBE NEUTRE. (2)

Le verbe *neutre* est celui qui marque un état ou une action qui ne peut passer du sujet sur un objet ; ainsi *dormir*, *courir* sont des verbes neutres.

On connaît qu'un verbe est neutre quand on ne peut mettre après lui ces mots : *quelqu'un*, *quelque chose* ; ainsi *mourir* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *mourir quelqu'un*.

On conjugue avec l'auxiliaire *être* les verbes neutres suivants : *aller*, *arriver*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *choir*, *éclore*, *naître*, *sortir*, *tomber*, *partir*.

Dans le modèle suivant on ne met que les temps composés.

COJUGAISON DU VERBE *TOMBER*.

INFINITIF.

PARFAIT.

Être tombé.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Étant tombé.

INDICATIF.

PARFAIT INDÉFINI.

Je suis tombé

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais tombé.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé.

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

Que je sois tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.

CONDITIONNEL.

PARFAIT.

Je serais tombé.

(1) Dans cette phrase : la maison *est bâtie*, on veut exprimer un état ; alors *est bâtie* n'est pas précisément un *verbe passif* ; c'est plutôt le verbe *être* avec le participe passé comme *attribut*.

(2) Ou *intransitif*.

VERBES RÉFLÉCHIS.

Les verbes *réfléchis* ou *pronominaux* sont ceux dans lesquels une action faite par le sujet retombe sur le sujet ; c'est pour cela qu'ils sont conjugués avec deux pronoms de la même personne. Ainsi dans ces phrases : *je me flatte, je me donne des louanges*, les verbes *se flatter, se donner*, sont réfléchis ; car c'est comme s'il y avait : *je flatte moi, je donne des louanges à moi*.

Les verbes réfléchis, à leurs temps composés, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*, de sorte que, *je me suis réjoui*, signifie : *j'ai réjoui moi*.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.	INDICATIF.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Se réjouir.	Je me réjouis.
PARFAIT.	IMPARFAIT.
S'être réjoui.	Je me réjouissais.
FUTUR.	PARFAIT DÉFINI
Devoir se réjouir.	Je me réjouis.
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT INDÉFINI.
Avoir dû se réjouir.	Je me suis réjoui.
PARTICIPE.	PARFAIT ANTÉRIEUR.
PRÉSENT.	Je me fus réjoui.
Se réjouissant.	PLUS QUE-PARFAIT
PASSÉ.	Je me m'étais réjoui.
S'étant réjoui.	FUTUR.
FUTUR.	Je me réjouirai.
Devant se réjouir.	FUTUR PASSÉ.
	Je me serai réjoui.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me réjouisse

IMPARFAIT.

Que je me réjouisse.

PARFAIT.

Que je me sois réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse réjoui.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me réjouirais.

PARFAIT.

Je me serais réjoui.

IMPÉRATIF.

*Point de première personne
du singulier.*

Sing. Réjouis-toi.

Qu'il se réjouisse.

Plur. Réjouissons-nous.

Réjouissez-vous.

Qu'ils se réjouissent.

Remarques.—1° On appelle verbes *essentiellement* réfléchis ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms, et qu'on ne peut trouver dans le dictionnaire sans le pronom *se* ; tels sont : *s'agenouiller, s'emparer, s'envoler, s'empresser, s'écouler, s'écrier, se moquer, se réfugier, s'enfuir, se repentir, s'évanouir, se souvenir, s'abstenir, se dédire, etc.*

2° L'on trouve un sens passif dans ceux des verbes réfléchis où le sujet ne fait pas l'action, mais la souffre : ces livres *se sont vendus* cher, c'est-à-dire *ont été vendus*.

VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* ou *unipersonnels* sont des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier de chaque temps, comme *tonner, neiger*. Ils n'ont rien de particulier pour la conjugaison.

VERBES IRRÉGULIERS.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui s'écartent des règles que nous avons données pour la formation des temps et des personnes.

En français, les irrégularités tombent ou sur la formation des temps ou sur celle des personnes. (*Voir les deux tableaux ci-dessus*).

VERBES DÉFECTIFS.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes.

Lorsqu'un verbe manque d'un temps, il manque pareillement de tous ceux qui en sont formés.

Faillir. Part. prés. Faillant. Part pas Failli. Ind. prés. Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, etc. Imparf. Je faillais, etc. Parf. déf. Je faillis, etc. Fut. Je faillirai, etc. Cond. Je faillirais. Subj. prés. Que je faille, etc. Ainsi se conjugue *faillir*.

Quérir n'est employé qu'à l'infinitif : je vais *quérir* de l'eau.

Féris n'est employé que dans cette expression : sans coup *féris*, c.-à-d. sans *frapper* de coup.

Gésir. Gisant. Il gît, nous gisons, etc. Je gisais, etc.

Ouir. Oui-e. J'ouï, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Oyant. Oyez.

Braire. Il braie, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.

Bruire. Bruyant. Il bruit, ils bruient *ou* bruissent. Il bruissait *ou* bruissait.

Clore. Clos-e. Je clos, tu clos, il clôt. Je clorai, etc. Je clorais, etc. Ainsi se conjugue *enclore*.

Éclore. Éclos-e. Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils écloront. Il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclore, qu'ils éclosent.

Frir. Frit-e. Je fris, tu fris, il frit, *sans plur.* Je fri-rai, etc. Je fri-rai, etc. Fris.

Poindre. Il point, il poindra.

Sourdre. Il sourd, ils sourdent.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PARTICIPE

Le *participe* est ainsi nommé parce qu'il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Le *participe présent* est terminé en *ant*, et n'a ni pluriel ni féminin : des écoliers *faisant* bien leurs devoirs ; des histoires *amusant* les enfants.

Remarque.—Il ne faut pas confondre avec le *participe présent* certains adjectifs en *ant*, qu'on appelle *verbaux*, et qui expriment un état ou une qualité : des contes *amusants*, des personnes *obligeantes*.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

Règle 1re.—Un *participe passé* employé sans *auxiliaire* s'accorde avec le nom, comme un adjectif. Ex. : des réponses *écrites*. Des fruits *tombés* d'un arbre.

Règle 2e.—Le *participe passé* d'un verbe actif s'accorde avec son objet lorsqu'il est avant. Ex. : Les oiseaux que j'ai *tués*. Les livres que j'ai *lus*. Les lettres que j'ai *écrites*.

Règle 3e.—Le *participe passé* d'un verbe actif ne s'accorde pas quand l'objet est après. Ex. : J'ai *reçu* votre lettre. Vous avez *lu* de beaux livres.

Règle 4e.—Le *participe passé* d'un verbe neutre conjugué avec *avoir* ne s'accorde jamais. Ex. : Elles ont *joué*. Nous avons *couru*.

C'est la même règle pour les *participes passés actifs* qui n'ont pas d'objet. Ex. : Vous nous avez *écrit* et nous avons *répondu*.

Règle 5e.—Le *participe passé* d'un verbe passif, ou d'un verbe neutre conjugué avec *être*, s'accorde toujours avec son sujet. Ex. : Ma sœur a été *punie*. Mes amis sont *partis* et sont *revenus*. Ma chère sœur, soyez *encouragée*.

Règle 6e.—Le *participe* d'un verbe réfléchi formé d'un verbe actif, s'accorde avec son objet quand il est avant. Ex. : Les lettres que nos amis se sont *écrites*.

Nous nous sommes *prêtés* des livres. Elles se sont *battues*. Elles se sont *dit* des injures. (Pas d'accord quand l'objet est après).

Le participe passé d'un verbe réfléchi, formé d'un verbe neutre, ne prend pas d'accord. Ex. : Nous nous sommes *parlé*. Ces deux rois se sont *succédé*. Mes sœurs se sont *plu* à rire.

Le participe passé d'un verbe réfléchi, employé dans un sens passif, c'est-à-dire, quand le sujet souffre l'action, s'accorde, comme le verbe passif, avec son sujet. Ex. : Ces livres se sont *venus* trente sous. Une grande tempête s'est *élevée*.

ve d'v b
v. v. am
gù -
Le participe passé d'un verbe *essentiellement* réfléchi s'accorde toujours avec son sujet ou avec son objet. Ex. : Les soldats se sont *emparés* de la ville. Ma sœur s'est *souvenue* de sa faute et s'est *repentie*.

Règle 7e. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde, quand on peut tourner l'infinitif par le participe présent ; alors il a pour objet le pronom qui précède. Ex. : Les hommes que j'ai *vus* passer. Les femmes que j'ai *entendues* chanter.

Il n'y a pas d'accord, si l'on ne peut tourner ainsi. Ex. : Les chansons que j'ai *entendu* chanter. Les enfants que j'ai *vu* battre par leur père. La maison que j'ai *vu* bâtir. (Alors c'est l'infinitif qui est l'objet).

Règle 8e.—Le participe passé d'un verbe employé comme impersonnel est toujours invariable. Ex. : Il est *arrivé* de grands malheurs. Il est *tombé* une grosse pluie. Il m'a été *dit* plusieurs choses.

Règle 9e.—Le participe passé se rapportant au pronom *en* reste invariable. Ex. : J'ai acheté des pommes, et j'*en ai mangé*. Que de lettres il a reçues ! combien il *en a écrit* ! (1)

(1) C'est d'après ces différentes règles que sont conçus les exemples suivants : Ils se sont *aperçus* de leur erreur. Nous nous sommes *servis* de votre livre. Elle se sont *imaginé* qu'on les voyait. Elles s'en sont *doullées*. Ils se sont *plu* de leur pauvreté. Ils se sont *ri* de mes menaces. Quant au participe du verbe *se persuader*, il paraît libre de lui donner ou non l'accord : Ils se sont *persuadés* ou *persuadés* qu'ils avaient tort.

S'arroger, quoique essentiellement réfléchi, est le seul qui s'écarte de la règle sixième, parce qu'il n'a jamais pour objet le second pronom. Ex. : Ils se sont *arrogués des droits* ; les droits qu'ils se sont *arrogués*.

Quant au pronom *en* précédé des adverbess *autant*, *plus*, *moins*, *combien*, plusieurs grammairiens prétendent aujourd'hui y trouver un objet avec lequel ils font accorder le participe.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'*adverbe* est un mot invariable qui se joint le plus souvent à un verbe, et en détermine la signification.

1° Il y a des adverbess qui marquent le lieu, comme *où, ici, là, partout, auprès, ailleurs*, etc. Ex. : *Où êtes-vous ? Je suis ici. Je vais là.*

2° Il y a des adverbess qui marquent le temps, comme *hier, aujourd'hui, dernièrement*, etc. Ex. : *Vous jouiez hier. Vous êtes malade aujourd'hui.*

3° Il y a des adverbess qui marquent la comparaison, comme *plus, moins, autant, aussi*, etc. Ex. : *Plus sage, aussi sage.*

4° Il y a des adverbess qui marquent l'interrogation, comme *pourquoi ? comment ?* etc. Ex. : *Pourquoi venez-vous ?*

5° Il y a des adverbess qui marquent la négation, comme *non, ne, point, pas, nullement*, etc. Ex. : *Cet enfant ne joue point.*

6° Il y a des adverbess qui marquent l'affirmation, comme *oui, assurément, certes*, etc. Ex. : *Assurément il viendra.*

7° Il y a des adverbess qui marquent la quantité, comme *beaucoup, peu, trop, assez*, etc. Ex. : *Il parle beaucoup et réfléchit peu. Que vous avez de livres !*

8° Il y a des adverbess qui marquent la qualité, comme *saintement, prudemment*, etc. Ex. : *Il agit prudemment.*

FORMATION DES ADVERBES DE QUALITÉ.

1° Les adverbess de qualité se forment presque tous de l'adjectif correspondant en ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle, comme *sensé, sensé-ment ; vrai, vrai-ment ; utile, utile-ment*.

2° Si l'adjectif masculin finit par une consonne, on ajoute *ment* au féminin, comme *grand, grande, grandement ; cruel, cruelle, cruelle-ment*.

3° Si l'adjectif masculin est terminé par *ant, ent*, on change *nt* en *ment*, comme *prude-nt, prude-ment*; *consta-nt, consta-ment*.

Remarques - 1° Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les adverbes suivants : *aveuglé-ment, commodément, conformément, communément, confusément, énormément, expressément, immensément, importunément, opiniâtrément, obscurément, opportunément, précisément, profondément, uniformément*.

Impuni et *traître* font *impunément, traîtreusement*.

2° Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes; alors ils ne changent pas. Ex. : Ces fleurs sentent *bon*. Ces marchandises coûtent *cher*. Ils sont restés *court*.

3° On appelle *locutions adverbiales* des adverbes composés de plusieurs mots, comme *sur-le-champ, à l'envi*, etc.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est un mot invariable que l'on met devant un nom, un pronom ou un verbe pour marquer en quel temps, en quel lieu, de quelle manière, etc., se fait une chose.

Les principales prépositions sont :

<i>A.</i> Aller à pied.	<i>De.</i> Horreur de l'injustice.
<i>Après.</i> Se lever après le soleil.	<i>Depuis.</i> Je suis malade depuis trois jours.
<i>Attendu.</i> Je l'espère, attendu sa politesse.	<i>Dès.</i> Servez Dieu dès la jeunesse.
<i>Avant.</i> Se lever avant le jour.	<i>Devant.</i> Être devant la maison.
<i>Avec.</i> J'irai avec vous.	<i>Durant.</i> Il a écrit durant un jour.
<i>Chez.</i> Venez chez moi.	<i>Derrière.</i> Se cacher derrière un mur.
<i>Concernant.</i> Il a parlé concernant cette affaire.	<i>En.</i> Croire en Dieu.
<i>Contre.</i> Ne faites rien contre la patrie.	<i>Entre.</i> Un entre mille.
<i>Dans.</i> Dieu est grand dans ses œuvres.	

<i>Envers.</i> Votre bonté <i>envers</i> moi.	<i>Parmi.</i> La discorde est <i>parmi</i> les citoyens.
<i>Excepté.</i> Tous <i>excepté</i> un.	<i>Pendant.</i> Il fut malade <i>pendant</i> l'hiver.
<i>Hormis.</i> Tout est perdu <i>hormis</i> l'honneur.	<i>Pour.</i> Travailler <i>pour</i> vivre.
<i>Hors.</i> Tout est perdu <i>hors</i> l'honneur.	<i>Sans.</i> Il est parti <i>sans</i> me dire adieu.
<i>Joignant.</i> Il demeure <i>joignant</i> l'église.	<i>Sauf.</i> <i>Sauf</i> votre respect.
<i>Malgré.</i> Vous l'avez fait <i>malgré</i> moi.	<i>Selon.</i> Evangile <i>selon</i> S. Jean.
<i>Moyennant.</i> Vous l'aurez <i>moyennant</i> un écu.	<i>Suivant.</i> Cela est juste <i>suivant</i> vous.
<i>Nonobstant.</i> <i>Nonobstant</i> mes représentations.	<i>Sur.</i> Voguer <i>sur</i> mer.
<i>Outre.</i> Ils sont trente <i>outre</i> les enfants.	<i>Sous.</i> Aller <i>sous</i> l'eau.
<i>Par.</i> Il fut appelé <i>par</i> le juge.	<i>Touchant.</i> Discours <i>touchant</i> l'aumône.
	<i>Vers.</i> Maison tournée <i>vers</i> le midi.
	<i>Vu.</i> Il réussira <i>vu</i> son travail.

Règle I.—Les prépositions *à, de, en* doivent se répéter devant chaque mot qu'elles régissent : Ex. : Il y a dans cet ouvrage *de* l'esprit, *du* goût, *de* la délicatesse, *des* grâces et *de* l'honnêteté. Aller *en* France et *en* Allemagne.

Règle II.—Les autres prépositions se répètent aussi devant les mots qui signifient des choses entièrement différentes : Il a parlé *avec* sagesse, *avec* éloquence et *avec* feu. *Dans* la paix et *dans* la guerre. Parlez *avec* discrétion et retenue.

Remarque.—On appelle *locutions prépositives* des prépositions formées de plusieurs mots, comme : *à cause de, auprès de, etc.*

DU TERME. (1)

Le *terme* est le but auquel tend l'action, ou celui d'où elle part.

Il y a deux termes : le terme final et le terme local.

DU TERME FINAL. ✕

Le terme *final* est la personne ou la chose à l'avantage ou au désavantage de laquelle se fait l'action.

(1) Les différents termes dont il est parlé ici sont ce qu'on appelle généralement *régime* ou *complément indirect*, et s'énoncent toujours avec une préposition.

On connaît le terme final à l'une de ces questions : à *qui ? pour qui ? à l'avantage de qui ?* Ainsi dans cette phrase : *j'ai donné du secours aux pauvres*, on demande à *qui ai-je donné du secours ?* on répond : *aux pauvres ; aux pauvres*, voilà le terme final de l'action de *donner*.

Règle 1^{re}. — Le terme final, si c'est un nom ou un pronom relatif, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à* : Dieu promet une vie éternelle *au juste*. Dieu, *à qui* vous avez consacré votre jeunesse, ne vous abandonnera pas. Ce peintre travaille *pour l'éternité*.

Règle 2^e. — Le terme final, si c'est un pronom personnel, ne prend point ordinairement de préposition ; alors on se sert de *me, te, se, nous, vous, lui, leur, y* : Vous m'avez recommandé cette affaire, *j'y* donnerai mes soins.

Cependant : 1^o Si le verbe est à l'impératif sans négation, il faut se servir de *moi, toi*, au lieu de *me, te* : Seigneur, *pardonnez-moi*.

2^o S'il y a un objet et un terme exprimés par un pronom personnel, le terme doit prendre la préposition *à* pour éviter l'équivoque : Je me donne *à vous*, et non pas *je me vous donne*. Donnez-vous *à moi*, et non pas *donnez-vous-moi*.

Règle 3^e. — Si, avant le verbe, il y a un objet et un terme exprimés par des pronoms personnels, voici l'ordre dans lequel on doit les placer : 1^o *me, te, se, nous, vous* ; 2^o *le, la, les* ; 3^o *lui, leur* ; 4^o *y, en* : Prêtez-moi votre livre ; je *vous le* rendrai ; si vous *me le* refusez, je saurai *m'en* passer. Avez-vous le courage de *le lui* dire ? Il n'a pas voulu *nous y* mener.

Si ces pronoms sont après le verbe, *le, la, les* se placent les premiers ; *moi, toi, le, la* se mettent après *y* ; *en* se met en dernier lieu : Donnez-*le-moi* ; donnez-*les-lui* ; conduisez-*y-moi* ; conduisez-*nous-y* ; je *l'y* ai laissé. Mais il faut dire : *donnez-nous-en* ; *présentez-lui-en* ; *donne-m'en*, *sers-t'en* (et non pas *donne-moi-s-en*, *sers-toi-s-en*) (1)

(1) C'est ici le lieu de faire remarquer que dans *va-t'en*, le *t* n'est pas euphonique, mais c'est le pronom *te*, dont l'*e* a été retranché avant *en*. Au pluriel on dit *allez-vous-en*, comme on dit *donnez-nous-en*.

TERME LOCAL.

Le terme *local* est le lieu où l'on va ou celui d'où l'on vient.

Le terme local où l'on va se connaît par l'une de ces questions : *où ? dans quel endroit ? vers quel lieu ? chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *je vais en Angleterre*, on demande : *où vais-je ?* on répond : *en Angleterre ; en Angleterre*, voilà le terme local où l'on va.

Règle 1^{re}. — Le terme local où l'on va, si c'est un nom, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à, dans, en* : *à* sert généralement pour les noms de villes, village, et *en* pour les noms de contrées. Je vais à Québec, *en* Afrique, *vers* mon père, *auprès* de Londres.

Règle 2^e. — Si le terme local où l'on va est un pronom personnel, il prend toujours la préposition. Venez à moi. La douceur de ce père attire à lui ses enfants.

On connaît le terme local d'où l'on vient par l'une de ces questions : *d'où ? de quel endroit ? d'auprès de qui ? de chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *Je viens d'Europe*, on demande *d'où est-ce que je viens ?* on répond *d'Europe ; d'Europe*, voilà le terme local d'où l'on vient.

Règle. — Si le terme local d'où l'on vient est un nom ou un pronom, il prend toujours la préposition *de*. Il est parti d'Amérique. J'étais allé en ville et j'en reviens. Il s'éloigne de moi, je m'éloignerai de lui. Il est venu d'auprès de Londres.

Remarques. — 1^o Si le nom de la personne est mis pour sa demeure, on met devant ce nom la préposition *chez* pour le terme où l'on va, et les deux prépositions *de chez* pour le terme d'où l'on vient.

2^o Il y a encore un terme local où se fait l'action, qui indique un état, un repos, etc. Ex. : Je vis à la campagne ; j'étudie dans ma chambre.

DE LA CIRCONSTANCE (1).

La *circonstance* est ce qui marque la manière, le temps, etc., qui accompagnent l'action.

(1) Ou *complément circonstanciel*.

On connaît la circonstance par l'une de ces questions : *comment ? combien ? quand ?* etc. Ainsi dans cette phrase : *il l'a pris par la main*, on demande *comment l'a-t-il pris ?* on répond : *par la main ; par la main*, voilà la circonstance.

Règle.—Les circonstances de manière, d'instrument, de partie, de cause, de mesure, de distance, d'espace, si ce sont des noms, prennent ordinairement une préposition : *Surpasser en science* *Frapper de verges*. *Tenir par les oreilles*. *Mourir de douleur*. *Voile long de trois aunes*. *Ville éloignée de trois lieues*.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entre elles.

Il y a différentes espèces de conjonctions :

- 1° Pour marquer l'union : *et, ni*, etc.
- 2° Pour marquer la division : *ou, soit*, etc.
- 3° Pour marquer la conclusion : *donc*, etc.
- 4° Pour marquer l'opposition : *mais, cependant, quoique*, etc.
- 5° Pour marquer le motif : *car, puisque, parce que*, etc.
- 6° Pour marquer la condition : *si, pourvu que*, etc.
- 7° Pour marquer le temps : *dès que, quand, avant que, après que*, etc.

Règle.—*Afin que, à moins que, avant que, bien que, en cas que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, soit que, supposé que*, régissent le subjonctif ; les autres conjonctions veulent l'indicatif.

Remarques.—1° La conjonction *si*, dans le second membre d'une phrase, peut se remplacer par *que*, qui régit alors le subjonctif : *Si vous le voulez* et *si vous le pouvez*, ou bien : *si vous le voulez* et *que vous le puissiez*.

2° On appelle *particules conjonctives* des conjonctions formées de plusieurs mots, comme *de peur que, en cas que, etc.*

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui sert à marquer les différents mouvements de l'âme. Il y en a :

Pour la joie : <i>ho ! ha !</i>		Pour l'indignation : <i>fi ! fi donc !</i>
Pour la douleur : <i>ahé ! hélas ! ouf !</i>		Pour l'admiration : <i>o ! oh !</i>

L'usage apprendra les autres. (1)

(1) *Vive* n'est pas une interjection ; il faut donc écrire au pluriel : *Vivent les bons rois !*

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

La *Syntaxe* est la manière de joindre les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

La phrase est une suite de mots qui forment un sens.

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : Dieu, qui *est* tout-puissant, *gouverne* l'univers qu'*il a créé*, il y a trois propositions.

Quand, dans une phrase, il y a plusieurs propositions, on appelle proposition *principale* celle qui peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *Je vous crains*, parce que vous ne craignez pas Dieu.

La proposition *incidente* est toujours dépendante de quelqu'un des mots de la proposition principale, dont elle complète la signification : Dieu, qui *est juste*, récompense selon le mérite. (Une phrase incidente s'annonce par un pronom relatif, ou par une conjonction.)

Une phrase ne peut avoir plus de sept membres, qui sont : le sujet, le verbe ou attribution, l'objet, le terme, la circonstance, la liaison et l'accompagnement accessoire.

Voici deux phrases dont chacune renferme les sept membres.

	Acomp. acc.	liaison.	sujet.	attrib.	circonst.
	Mon cher ami, quoique la vertu ait toujours sur les				
terme.		objet.		liaison.	accomp. acc.
plaisirs un avantage solide, cependant, chose étrange !					
		sujet.		attribut.	circonstance.
	la plupart des jeunes gens préfèrent aveuglément				
objet.		terme.			
les plaisirs à la vertu.					

Une phrase doit avoir au moins deux membres, savoir : le sujet et le verbe ; sans cela on ne dit rien : *Les oiseaux chantent.*

Dans toute phrase le verbe est toujours *être*, soit exprimé, comme *la vertu est aimable*, ou renfermé dans le verbe, comme *je lis*, que l'on décompose ainsi : *je suis lisant*.

On appelle *attribut* le nom, l'adjectif, le pronom ou le participe lié au verbe *être* : Médire est *une infamie* ; le pécheur est *malheureux* ; je suis *celui-là* ; nous sommes *estimés* ; je lis (pour je suis *lisant*).

Il y a trois espèces de phrases, savoir : la phrase *expositive*, la phrase *impérative*, la phrase *interrogative*.

La phrase *expositive* rapporte simplement la chose : *L'oisiveté est la mère de tous les vices*.

La phrase *impérative* commande de faire l'action : *Fuyez l'oisiveté*

La phrase *interrogative* sert à interroger : *L'oisivete n'est-elle pas la mère de tous les vices ?*

Chacune de ces phrases est ou *affirmative* ou *négative* : *affirmative* lorsqu'elle dit que la chose est, *négative* quand elle dit que la chose n'est pas.

La grammaire admet deux sortes d'analyses : *l'analyse grammaticale* et *l'analyse logique*.

L'analyse grammaticale fait connaître la *nature* et l'espèce de chaque mot (si c'est un *nom*, *adjectif*, *pronom*, etc.), les *changements* ou *modifications* qu'il peut subir (*genre*, *nombre*, *personnes*, *temps* et *modes*), ainsi que le rôle qu'il remplit dans la phrase (*sujet*, *verbe*, *compléments*, etc.).

L'analyse logique fait connaître la nature des *propositions* (*principale*, *incidente*, *directe*, etc.) et le rapport qui les rattache les unes aux autres (*subordonnée*, *explicative*, etc.).

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

DU GENRE DE QUELQUES NOMS.

1. *Aide* est féminin, s'il signifie *secours* : Vous êtes *toute* mon aide ; il est masculin, s'il désigne un homme : j'ai besoin d'*un* aide habile.

2. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau : *une aigle* privée de ses aiglons. Aussi quand il signifie *enseigne*, et en termes d'armoiries : les aigles *impériales*. Dans les autres cas il est masculin : *le grand aigle*.

3. *Amour* est masculin au singulier : *un vil amour*, et féminin au pluriel : *les premières amours*. Cependant en peinture et en sculpture il est masculin : peindre *de petits amours*.

4. *Couleur*. On dit un *beau* couleur de rose, comme l'on dit : une étoffe d'*un beau* feuille morte.

5. *Couple* signifie *deux* est féminin : *une couple* de plumes. Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par l'affection ou par une cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple* d'amis, *un couple* de fripons, *quel vilain couple ! un couple* de pigeons.

6. *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *quel délice ! de belles orgues*. Mais l'on dira : *un* de mes plus *grands* délices, *un* des plus *beaux* orgues.

7. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un garçon, et du féminin quand ils désignent une fille : *quel bon élève* que *cet enfant ! les élèves instruites* de ce couvent. Au pluriel *enfant* est toujours masculin.

8. *Foudre* signifiant *feu du ciel* est féminin : *la foudre* sillonne les nues. Dans les autres sens il est masculin : *un foudre* de guerre ; les foudres *lancés* par l'Eglise.

9. *Garde* est toujours féminin, excepté quand il désigne un homme : monter *la garde* ; *un garde-champêtre* : ne sortir qu'avec *un garde*.

10. *Gens* veut au féminin l'adjectif qui le précède, et au masculin celui qui le suit : Les *vieilles* gens sont *soupponneux* ; *quelles* gens !

Si l'adjectif qui est immédiatement avant *gens* est terminé par un *e* muet, et qu'il soit lui-même précédé d'autres adjectifs, alors ils se mettent tous au masculin : *Quels braves gens ! ce sont de bons et honnêtes gens : tous ces honnêtes gens*.

Pourtant si *tout* est seul avant *gens*, il reste au masculin : *Tous* les gens sensés.

Remarques. — 1° Le mot *gens* suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, propre à des hommes, comme *gens de guerre*, *gens de lettres*, *gens de bien*, etc., exige le masculin avant lui : *certains gens de loi* ; *quels gens de bien* ! ce sont de *vrais gens d'affaires*.

2° L'adjectif ou le participe précédant *gens* par inversion reste au masculin : *instruits* par l'expérience, ces gens sont devenus habiles, c'est-à-dire ces gens, *instruits*, etc. ; qu'ils sont *méchants* ces gens-là !

11. *Hymne*, chant d'église, est du féminin : les *belles hymnes* de vêpres ; dans les autres cas, il est du masculin : *un hymne guerrier*.

12. *Orge* est féminin, excepté dans *orge perlé*, *orge mondé*.

DU PLURIEL DANS LES NOMS.

1° Les noms propres n'ont pas de pluriel : les deux *Rousseau*, les deux *Sénèque*. Excepté certains noms de familles : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Scipions*, les *Pharaons*, etc.

2° Les noms propres, employés comme noms communs, prennent le pluriel : les *Virgiles*, les *Homères* sont rares, c'est-à-dire : des poètes comme Virgile, Homère. Il n'en serait pas ainsi, si par élégance, l'on disait : *Quels orateurs que les Bossuet, les Massillon* ! (1)

3° Les noms tirés des langues étrangères prennent quelquefois un *s* au pluriel ; tels sont les suivants : des *accessits*, des *albums*, des *alinéas*, des *alleluias*, des *altos*, des *bravos*, des *duos*, des *trios*, des *folios*, des *factotums*, des *numéros*, des *opéras*, des *pianos*, des *pensums*, des *quiproquos*, des *solos*, des *vivats*, des *zéros*, etc. D'autres restent toujours invariables, comme des *amen*, des *ave*, des *errata*, des *post-scriptum*, des *pater*, etc.

4° Les mots invariables de leur nature, comme les

(1) Les noms propres sont invariables quand ils forment le titre d'un livre : deux *Horac*, trois *Virgile*.

adverbes, etc., ne prennent pas la marque du pluriel : les *pourquoi*, les *comment*, les *oui*, les *non*, etc.

5^o Lorsque deux noms sont unis par *de*, le second reste au singulier, toutes les fois qu'il est pris dans un sens absolu, général : des habits d'*homme*, des contes de *vieille* ; il se met au pluriel, s'il est pris dans un sens particulier, déterminé : marchand d'*esclaves*.

(Par la même raison) l'on dira : des marchands de *plume* (à lit), et des marchands de *plumes* (pour écrire) ; des pots de *beurre*, et des pots de *fleurs* ; des vendeurs de *poisson*, et des vendeurs de *pommes* ; de l'*huile d'olive*, et une assiettée d'*olives* ; des sirops de *groseille*, et des confitures de *groseilles*, etc. (1) ; des morceaux de *briques*, et un mur de *briques*, etc.

DES NOMS COMPOSÉS.

Les noms *composés* sont ceux qui se forment de plusieurs mots, comme *arc-en-ciel*, *abat-jour*.

1^{re} Règle. — Un nom composé de deux noms prend le pluriel à ses deux parties composantes : *Un chef-lieu*, *des chefs-lieux* ; *un chou-fleur*, *des choux-fleurs*.

Excepté : *un appui-main*, *des appuis-main*, c.-à-d. des appuis pour la main ; *un Hôtel Dieu*, *des Hôtels-Dieu*, c.-à-d. des hôtels de Dieu ; *un bain-marie*, *des bains-marie* (*Marie*, nom de l'inventrice).

2^e Règle. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend le pluriel qu'au premier de ces noms : *un arc-en-ciel*, *des arcs-en-ciel* ; *un chef-d'œuvre*, *des chefs-d'œuvre*.

Excepté : *un coq-à-l'âne*, *des coq-d-l'âne* ; *un pied-à-terre*, *des pied-à-terre* ; *un pot-au-feu*, *des pot-au-feu* ; *un tête-à-tête*, *des tête-à-tête* ; *un vol-au-vent*, (*pâtisserie*), *des vol-au-vent*, parce que le sens ne permet pas d'entendre le premier nom au pluriel.

(1) La raison qu'en donne Girault-Davivier, dans sa *Grammaire des grammaircs*, c'est que dans *sirop de groseille*, le *sirop* est tiré de la groseille, et que ce fruit n'entre pas individuellement dans sa composition, au lieu que dans *confiture de groseilles*, les groseilles entrent individuellement dans la composition des confitures.

3e Règle.—Un nom composé d'un adjectif et d'un nom prend le pluriel à ses deux parties : *une plate-bande, des plates-bandes ; un coffre-fort, des coffres-forts ; un gentilhomme, des gentilshommes ; monsieur, messieurs.*

Excepté : *des terre-plein*, c.-à-d. des lieux *pleins* de terre ; *des cheveu-légers* (compagnie de cavalerie) ; *des grand'mères, des grand'messes, des grand'tantes.*

Remarque.—Dans les mots composés commençant par *vice, semi*, etc., le dernier mot seul prend la marque du pluriel : *des vice-rois, des semi-doubles.*

4e Règle.—Un nom composé d'un nom et d'un verbe, d'un adverbe ou d'une préposition, ne prend le pluriel qu'à sa partie variable, c.-à-d. au nom ; et encore celui-ci n'admettra-t-il le pluriel, que s'il présente une idée de pluralité ; on écrira donc avec le pluriel : *un ou des va nu-pieds, un ou des tire-bottes, un ou des essuie-mains, un ou des couvre-pieds, des contre-coups, des avant-coureurs*, etc., parce qu'il y a pluralité dans l'idée ; et sans le pluriel : *des casse-cou, des serre-tête, des réveille-matin, des contre poison.*

Si, au lieu d'être un verbe, le mot composant est un adverbe ou une préposition, cette même règle s'applique. Si les deux parties composantes étaient invariables, il n'y aurait pas de pluriel possible. On écrira donc : *des sans-cœur, des passe-partout, des on-dit, des qu'en-dira-t-on.* (1)

*

DES NOMS COLLECTIFS.

On appelle *noms collectifs* ceux qui, tout en étant singuliers, expriment une collection ; tels sont *une multitude, une troupe, une foule*, etc.

On en distingue de deux sortes : *les collectifs généraux* et *les collectifs partitionnés*.

On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain tout, une totalité : une foule de curieux *resta* sur la place publique.

(1) Le dictionnaire donne le pluriel des noms empruntés aux langues étrangères.

On appelle collectifs *partitifs* ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé : une foule de femmes *assistaient* à cette cérémonie.

Le collectif *général* est le mot *essentiel* de la phrase, celui auquel se rapporte le verbe qui reste au singulier, tandis que le collectif *partitif* correspond toujours à l'un des adverbes *peu, beaucoup, et* alors il veut le pluriel.

Remarques — 1^o Les collectifs *la plupart* et *plusieurs* peuvent s'employer sans nom : *plusieurs pensent* : il n'en est pas de même des adverbes *peu, beaucoup, assez, etc.*, qui doivent toujours être suivis d'un nom : *peu de gens, beaucoup de personnes.*

2^o *Le trop grand nombre, le peu, le reste plus d'un,* sont toujours des collectifs généraux.

3^o Parce qu'un collectif général exige son verbe au singulier, cela ne veut pas dire qu'il faille aussi mettre au singulier l'adjectif qui suit le collectif : *le nombre des hommes présents à l'assemblée s'éleva* à vingt.

D'après ces règles l'on écrira : *une troupe* de voleurs nous arrêta ; *une troupe* de voleurs se trouvaient mêlés dans la foule ; *une nuée* de sauterelles s'abattit sur le pays ; *une nuée* de solliciteurs demandaient des places ; *la plus grande partie* des enfants ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents ; *la moitié* des soldats périt (*la moitié*, nombre fixe) ; *la moitié* des soldats succombèrent ; *une douzaine* de serviettes nous coûtera vingt francs ; *une douzaine* de livres étaient épars sur son bureau (1).

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE L'ARTICLE.

1. On supprime l'article dans les expressions proverbiales, dans les inscriptions et devant les noms de personnes à qui l'on adresse la parole : *bonne renommée*

(1) Voici quelques exemples à l'appui de ces règles : Une foule d'étrangers accoururent à cette fête ; un petit nombre s'occupèrent ; quantité de gens ont été trompés ; le plus grand nombre de ces soldats sont jeunes et instruits ; une infinité de jeunes gens sont légers ; une nuée de barbares dévastèrent le pays ; le peu d'amis que j'ai eus suffit à mon bonheur ; peu de personnes négligent leurs intérêts ; peu de monde est revenu ; ce peu de mots suffit pour nous convaincre ; une vingtaine de soldats ont péri.

vaut mieux que *ceinture dorée*; maison à louer; ô *homme* pense à mourir.

2. On fait usage de *du, des, de la* devant un nom auquel on veut donner un sens partitif: il a *du papier* et *de l'encre*, c.-à-d. une certaine quantité de papier. Excepté si ce nom est précédé d'un adjectif; alors l'article se remplace par *de*: il a *de bon papier* et *de bonne encre*.

Cependant si l'adjectif et le nom forment un sens indivisible, une espèce de *nom composé*, alors on laisse l'article: *des bons vins, des grands hommes, des petits pois, des belles œuvres, du beau temps, des beaux pères*, etc.

3. L'article se retranche et se remplace par *de*: 1^o après un collectif partitif, et devant une quantité: *une réunion de personnes; un grand nombre de livres; peu de bonnes œuvres; qu'en vous en a-t-il dit de sa vie!* Excepté 1^o devant un collectif, et 2^o devant *la plupart*: *but des peines* (mais on dira *bien* les autres *la plupart des hommes*). 2^o lorsque le nom est déterminé par quelque expression qui le suit: *un peu de vin que vous m'avez vendu; un grand nombre de personnes que j'ai vues*.

1. On met encore *de* avant le nom objet d'un verbe négatif: *je n'ai pas d'amis; je ne vous donne pas de louange*. Excepté si ce nom est déterminé par ce qui suit: *je ne vous en ai pas des reproches frivoles; je n'aime point de livres qui ne disent rien au cœur*.

Cependant dans une phrase toute négative qu'elle est, exprime une affirmation, alors il faut l'article: *je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement*, c.-à-d. *j'ai de l'argent*, non pour le dépenser follement; *n'avez-vous pas de l'argent?* c.-à-d. *vous avez de l'argent, n'est-ce pas?*

De là il suit, 1^o que si l'on dit: *il ne peut parler sans faire des fautes*, le sens est affirmatif, c.-à-d. *il fait des fautes*: au lieu que si l'on dit: *il parle sans faire de fautes*, le sens est négatif, c.-à-d. *il ne fait pas de fautes*.

2^o Que quand *ne que* signifie *seulement*, il doit être suivi de l'article, parce qu'il a un sens affirmatif: cette mère n'a *de l'affection* que pour son fils aîné; s'il signifie

nul autre, il a un sens négatif, et rejette l'article : cette mère n'a de soutien que son fils, c.-à-d. *nul autre* soutien.

5. Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : de toutes ces dames, votre mère est *la plus affligée*, c.-à-d. *plus affligée que* les autres. On emploie seulement *le* lorsqu'il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré : c'est dans ses plus grands succès que votre sœur se montre *le plus humble*.

Remarque. — Si *plus, moins, mieux*, se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe, l'article est invariable : voilà les généraux qui ont combattu *le plus vaillamment* ; c'est la personne que j'aime *le mieux*.

DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

L'article et les adjectifs *mon, ton, ce, cet, un, une, premier, second*, se répètent, 1^o avant tout nom pris dans un sens déterminé : *le* père et *la* mère, *son* frère et *sa* sœur ; 2^o avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas au même nom : *le* vieux et *le* jeune soldat ; *le* premier et *le* second étage. Mais l'on dira bien : *une* longue et cruelle agonie, parce qu'il ne s'agit que d'une seule agonie.

DE L'ARTICLE AVANT LES NOMS PROPRES.

1^{re} Règle. — Il faut donner l'article, 1^o à un nom propre formé d'un nom commun : *les* Pays-Bas, *le* Mont-Blanc ; 2^o aux noms de monuments : *le* Panthéon ; 3^o aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : *le* Rhin, *la* Tamise, *les* Pyrénées ; 4^o aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *le* courage *des* Scipions.

2^e Règle. — Au lieu de l'article on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, villages, des dieux de la fable : les livres *de* Voltaire, la ville *de* Paris, les foudres *de* Jupiter.

Remarque. — Si une rue, un quai, un établissement tire son nom de celui d'un homme, on supprime l'article : *rue Jacques-Cartier, collège Joliette, collège Louis-le-*

Grand ; mais l'on dira *collège de Montréal, collège de l'Assomption*, du nom de l'endroit où ils sont situés.

3^e Règle. — Avec les noms de royaumes, d'Etats, de provinces, il faut l'article lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, par exemple : *la longueur, la situation de la France* ; ou lorsqu'il s'agit de la nation même : *la puissance, les armées de la France, c.-à-d. de la nation française*.

Mais on se sert de la préposition *de*, quand il ne s'agit que de lieux d'excrac'ion : *vin de France, cuir de Russie, blé de Normandie*.

Remarque. — En général les noms de provinces, de royaumes, d'empires, etc., sont précédés de *du*, lorsqu'ils sont masculins : *Histoire du Languedoc, du Poitou* ; et seulement de la préposition *de* quand ils sont féminins : *Histoire de France, de Turquie, etc.* (1)

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'ADJECTIF.

1^o L'adjectif qualificatif doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Il serait incorrect de dire : *riche et puissant, vous m'avez toujours été fidèle*, parce qu'on ne saurait à qui rapporter *riche et puissant*. Il faut faire disparaître l'équivoque en disant : *quand vous étiez riche et puissant, ou quand j'étais riche et puissant*. Pareillement dans cette phrase : *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement, il y a encore une faute*, parce qu'il n'y a aucun mot auquel se rapporte *occupé* ; il faut alors joindre un pronom et dire : *comme il est occupé*.

2^o L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le

(1) Il est entendu que l'article reste devant un adjectif suivi d'un nom, quand celui-ci est déterminé : *la cherté du bon pain, la rareté de la bonne encre*. — En disant : *je n'ai pas d'argent pour faire cela*, l'on veut dire qu'on manque d'argent ; et si l'on dit : *N'avez-vous pas d'argent ?* on exprime seulement un doute ; l'interrogation n'est qu'une simple question. On dira donc, avec des sens différents : *N'avez-vous pas du pain ?* et : *N'avez-vous pas de pain ?* — Dans cet exemple : *tirer de meilleur vin, l'on veut dire : tirer du vin, meilleur que celui qui a déjà été tiré, tandis que : tirer du meilleur vin, signifie du meilleur vin qui soit dans la cave*.

nom ou le pronom qu'il qualifie : le *bon* père, la *mère pieuse* ; *ils* sont *polis*. Excepté si les pronoms *nous*, *vous*, se rapportaient à une seule personne : *Nous* *sous-signé* prêtre ; mon fils, *vous* devez être *prudent*.

3° Si l'adjectif qualifie deux noms ou deux pronoms, alors il se met au pluriel, et au masculin, si les noms ou les pronoms sont de différents genres : le roi et le berger sont *égaux* après la mort ; le frère et la sœur sont *polis*.

Remarque.—Si les noms sont de différents genres, on rapproche l'adjectif du nom masculin : *heureux* les *peuples* et les nations qui ont des lois et un gouvernement *forts et sages* ! une chambre et un cabinet *petits*. Cependant la convenance prescrit de dire : il trouva son père et sa mère *morts*.

EXCEPTIONS.

1^{re} *Exception.*—L'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde avec le dernier :

1° Lorsque les noms sont synonymes, c. à-d. quand ils ont à peu près la même signification : il a montré une réserve, une retenue *admirable*. Alors il n'y a qu'une seule idée exprimée par les deux substantifs ; c'est pour quoi il ne faut pas les lier par la conjonction *et*.

2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : il faut un courage *ou* une prudence *bien étonnante*. Il faut le singulier, parce que l'idée se porte sur le dernier mot qui exclut l'autre.

2° *Exception.*—Les adjectifs *nu*, *demi*, *excepté*, *supposé*, *compris*, *passé*, placés avant les noms, sont invariables : *nu-tête*, *demi-heure*, *excepté* vos sœurs, *supposé* telle raison, etc. Mais ces mêmes adjectifs placés après le nom s'accordent : tête *nue*, vos sœurs *exceptées*, etc.

Remarque.—*Demi* après un nom reste toujours au singulier, et prend le genre du nom : deux heures et *demie* ; mais on dira : cette horloge sonne les *demies* ; alors c'est un nom.

3° *Exception.*—L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le nom : ma *feue* mère ;

mais on dira : *feu la reine ; feu sa mère*. Cet adjectif n'a pas de pluriel.

4° *Exception*.—*Ci-joint, ci-inclus* ne restent invariables que quand ils sont au commencement de la phrase ou qu'ils accompagnent un nom employé sans article ou sans adjectif *déterminatif* : je vous envoie *ci-joint* copie ; vous trouverez *ci-inclus* la copie, la note *ci-incluse* ; *ci-inclus* mes deux lettres ; vous trouverez *ci-jointes* mes deux lettres. (1)

5° *Exception*.—Certains adjectifs s'unissent pour désigner les couleurs ; alors ils sont invariables : des cheveux *châtain clair*, des étoffes *bleu tendre*, c.-à-d. d'un *châtain clair*, etc. On dira aussi : les rubans *cerise*.

Mais, dans d'autres cas, deux adjectifs unis pour qualifier un nom s'accordent avec ce nom : des hommes *ivres-morts*, des femmes *sourdes-muettes*, des enfants *premiers-nés*.

Cependant *nouveau-né, mort-né, court-rêtu, haut-placé, avant-dernier*, et quelques autres, sont invariables dans leur première partie. L'euphonie exige que l'on dise : des pommes *proches cueillies*, une femme *toute-puissante*. Mais l'on dit : des hommes *tout-puissants*.

Remarques.

1° *Possible* généralement est adjectif : tous les moyens *possibles*. Mais après *le plus, le moins*, il est invariable : les plus beaux systèmes *possible*, c.-à-d. *qu'il soit possible* d'imaginer.

2° Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *consolable, inconsolable*, etc. ; d'autres ne qualifient que les choses, comme *pardonnable, impardonnable, inévitable*, etc.

3° Il n'y a que l'usage et la lecture qui puissent guider dans la composition de l'adjectif avant ou après le nom. Néanmoins il y a certains adjectifs qui changent la

(1) *Franc de port* ne varie que quand il est attribut : cette lettre est *franche de port*, ou qu'il est placé immédiatement après le nom : des paquets *franches de port*. Mais on *refuse* les lettres qu'on n'envoie pas *franc de port* ; vous recevez *avec franc de port* la lettre que je vous envoie.

signification du nom, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent ; par exemple :

Grand homme, c.-à-d. *de talent*. Homme *grand*, c.-à-d. *de haute taille*.

Honnête homme, c.-à-d. *de probité*. Homme *honnête*, c.-à-d. *poli*.

Brave homme, c.-à-d. *de probité*. Homme *brave*, c. à d. *courageux*.

Furieux homme, c.-à-d. *gros et grand*. Homme *furieux*, c.-à-d. *en fureur*.

Pauvre homme, c.-à-d. *digne de pitié*. Homme *pauvre*, c.-à-d. *indigent*.

4° Les trois adjectifs *extravagant*, *fatigant*, *intrigant*, s'écrivent par *ga* pour les distinguer des participes présents correspondants, qui s'écrivent en *qua*.

RÉGIME DES ADJECTIFS.

Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même régime, pourvu qu'ils demandent l'un et l'autre la même préposition : il est utile et cher à *sa famille*. Mais si les deux adjectifs demandent des régimes différents, il faut répéter le régime devant chacun : il est utile à *sa famille* et *en* est chéri. Il est prêt à *tout* et *en* est capable.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

1° En général l'adjectif possessif se remplace par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : j'ai mal à *la tête*, je *me* suis fait *la barbe*.

Cependant l'on dira : *mon* mal de tête *me* tourmente, parce qu'il s'agit d'une chose habituelle et connue ; *vous* perdez *votre* temps, parce que l'on veut donner plus d'énergie à l'expression.

2° *Notre*, *votre*, *leur* veulent leur nom au singulier lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : nous avons soin de *notre* santé ; ils se distinguent par *leur* piété ; ou lorsqu'il n'exprime clairement qu'une seule personne ou une seule chose : les soldats de cette compagnie sont dévoués à *leur* capitaine.

Le nom se met au pluriel, s'il y a idée de pluralité : ces dames ont oublié *leurs* éventails ; ces hommes ont perdu *leurs* chapeaux. Si l'on disait : ces enfants ont perdu *leur* père, l'on donnerait à entendre que ces enfants sont frères.

3° *Son, sa, ses, leur, leurs* ne peuvent se rapporter à des choses que lorsque l'objet possesseur est le sujet de la même proposition : la campagne a *ses* agréments ; ces roses ont perdu *leur* fraîcheur. Mais il faudra dire : j'habite à la campagne, j'*en* admire les agréments.

ADJECTIFS NUMÉRAUX. >

1° *Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs numéraux qui prennent le pluriel.

Vingt et *cent* prennent un *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre, et qu'ils se rapportent à un nom exprimé ou sous-entendu : *trois cents hommes, ils étaient quatre-vingts* ; mais ils ne varient pas, s'ils sont suivis d'un autre nombre : *deux cent vingt soldats ; quatre-vingt six hommes.* (1)

Remarque.—*Vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, restent invariables : *page quatre-vingt, l'an huit cent.*

2° On se sert des adjectifs de nombre cardinaux au lieu des adjectifs ordinaux pour marquer le quantième des années, des mois, des jours, et aussi pour exprimer la succession des souverains : *Louis seize fut décapité le vingt et un janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-treize, vers les dix heures du matin.* Cependant il faut dire *Georges premier, Louis premier.*

Il y a entre *second* et *deuxième* cette différence : on emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième* quand il y en a davantage : le *deuxième* et le troisième chapitre de cette *seconde* et dernière partie.

(1) On dit : *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un, soixante et onze.* Il faut un trait d'union entre deux nombres moindres que cent : *soixante-dix-huit pages ; deux cent quatre-vingt-dix francs.*

3^o *Mille* s'écrit de trois manières : 1^o *Mil*, pour la date des années : l'an *mil* quatre cent quatre-vingt-douze ; (1) 2^o *Mille*, invariable, pour signifier dix fois cent : dix *mille* hommes ; 3^o *Milles*, pour exprimer une longueur de chemin : trois *milles* font une lieue.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Aucun et *nul* ont un pluriel avec un mot qui n'a pas de singulier : *aucunes* funérailles ; *nullies* gens.

Autre suivi de *chose* et employé sans déterminatif est du masculin : demandez *autre chose*, il vous *le* donnera. Dans le cas contraire, il est du féminin : vous me dites *une autre chose* bien *différente*.

Chaque ne peut s'employer pour *chacun* ; ainsi il faut dire : ces livres me coûtent trois francs *chacun*, et non trois francs *chaque*.

Même est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1^o quand il précède le nom : les *mêmes* livres ; 2^o quand il est après un pronom personnel ou un seul nom : moi *même*, nous-*mêmes*, les livres *mêmes*.

Il est adverbe, 1^o lorsqu'il est après un verbe, sans article : ils étudient *même* la nuit ; 2^o lorsqu'il est après plusieurs noms, alors il signifie *aussi* : les riches, les rois *même* ont des peines.

Quelque s'écrit de trois manières : 1^o s'il est avant un nom, il s'écrit en un seul mot et s'accorde avec le nom : *quelques* personnes ; *quelques* conseils qu'on lui donne. 2^o Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, *quel que*, et alors *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *quelles que* soient vos raisons. 3^o Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, il s'écrit en un mot et reste invariable : *quelque* puissants que vous soyez ; *quelque* estimés qu'ils se croient ; *quelque* adroitement qu'ils aient agi.

(1) On écrit *mil* dans la supputation ordinaire des années depuis Jésus-Christ : l'an *mil* sept cent, orthographe qui subsistera sans doute jusqu'à l'an *deux mille*. On écrit : l'an *du* monde *trois mille* quatre cent seize ; *mille* sera donc conservé pour les années qui ont précédé notre ère comme pour celles qui suivront le millésime où nous sommes.

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, alors *quelque* est regardé comme adjectif : *quelques* grands talents que vous possédez, vous pouvez vous tromper (1). Excepté quand *quelque* a le sens de *si* : *quelque* bons ouvriers qu'ils croient, c'est-à-dire, *si* bons ouvriers qu'ils se croient.

Tout est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il se rapporte à un nom ou à un pronom, et qu'il exprime la totalité : *toute* personne, *tous* ceux-là, nous mourrons *tous*.

Tout est adverbe quand il signifie *tout à fait* ou *quoi-que* : elle est *tout* heureuse ; *tout* savants que vous êtes.

Cependant, 1^o *tout* adverbe prend le genre et le nombre quand il est devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée : elle reste *toute* surprise, *toute* honteuse ; *toute* hardie qu'elle est.

2^o *Tout* placé devant un nom de ville reste au masculin singulier, parce qu'il s'accorde avec le mot *peuple* sous-entendu : *tout* Marseille fut ravagé par la peste.

3^o *Tout*, adverbe, signifiant *entièrement*, se met quelquefois devant un nom : ils étaient *tout* yeux, *tout* oreilles.

4^o Dans cet exemple : racontez-moi *toute* autre histoire, *tout* signifie *quelconque*, et est adjectif ; racontez-moi une *tout* autre histoire, alors il signifie *entièrement*, et est adverbe.

Tel devant un verbe s'accorde avec le sujet : *telle* fut sa réponse ; on tire de ce pays plusieurs productions, *tels* sont le sucre, le thé, etc.

Tel que, dans une énumération, se rapporte non au mot qui le suit, mais à quelque autre qui précède : certaines contrées sont habitées par des bêtes *féroces*, *telles que* des lions, des tigres, etc.

(1) *Quelque* est adverbe et signifie *environ* dans les phrases du genre de celle-ci : Il y a *quelque* deux cents ans.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DU PRONOM.

Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé par un article ou par un adjectif déterminatif ; il ne faut pas dire : quand nous fûmes en *voiture*, elle se brisa ; mais on pourra dire : quand nous fûmes dans la *voiture*, elle se brisa.

Les pronoms doivent être placés de manière à ne pas laisser d'équivoque ; ainsi l'on ne dira pas : tu as donné à cet enfant une punition *qui* n'avait pas travaillé. Il faut dire : tu as donné une punition à *cet enfant qui* n'avait pas travaillé.

PRONOMS PERSONNELS.

1° Les *pronoms personnels* sujets se mettent généralement devant le verbe, mais dans les phrases interrogatives où le sujet est un nom, l'on met après le verbe un second sujet, pronom personnel : *le crime* fait-il des heureux, en a-t-il jamais fait ?

2° Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent se retrancher entre des phrases unies par *et*, *ou*, *ni* : *je* le cherche et ne le trouve pas. Mais les pronoms personnels objets ou termes doivent se répéter dans les temps simples : *je vous* aime et *vous* estime. On dira également bien : il *m'a* aimé et estimé, il *m'a* aimé et *m'a* estimé, à moins que les deux pronoms ne soient des membres de phrases différents ; alors il faudra les répéter : il *nous* a plu et *nous* a enchantés.

3° Les pronoms *le*, *la*, *les* peuvent représenter un nom ou un adjectif. 1° Quand il représente un nom ou un adjectif employé comme nom, le pronom prend l'accord : êtes-vous *la* *malade* que je vis hier ? Je *le* suis. Êtes-vous *les* *amis* du roi ? Nous *les* sommes. 2° Quand il représente un adjectif ou un nom employé adjectivement, le pronom *le* est invariable : Messieurs, êtes-vous *malades* ? Nous *le* sommes. Sont-elles *amies* ? Elles *le* sont.

4° Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs du verbe *être*, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes on emploie *lui, elle, eux, elles* : Est-ce là votre livre ? Ce *l'est*, et non *c'est lui*. Sont-ce là vos livres ? Ce *les sont*. Est-ce là votre mère ? C'est *elle*. Était-ce votre père ? C'était *lui*. Sont-ce là vos frères ? Ce sont *eux*.

5° Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés dans les termes locaux et dans les circonstances, c. à-d. comme *régime indirect*, ne se disent aussi que des personnes : je n'ai pas vu votre mère, mais j'ai pensé à *elle*, j'ai parlé d'*elle*, et non pas : j'y ai pensé, j'*en* ai parlé. S'il s'agit de choses, on se sert de *y, en* : cette maison menace ruine, n'*en* approchez pas ; pour qu'un arbre s'élançe, il faut *en* couper les branches ; cette science lui plaît, il s'*y* est adonné. Mais si l'on ne peut tourner par *y, en*, il faudra employer *lui, elle*, etc. : cette rivière entraîne avec *elle* tout ce qu'elle rencontre ; j'aime ce collège, c'est à *lui* que je dois ce que je suis

6° Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses : chacun pense à *soi* ; de *soi* le vice est odieux. Il se dit des personnes, quand le sujet est vague et indéterminé, comme *chacun, nul*, etc., où après un infinitif : prendre garde à *soi* ; il peut toujours se dire des choses : l'aimant attire le fer à *soi*.

Cependant il se dirait encore pour les personnes, s'il s'agissait d'éviter une équivoque : en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour *soi* ; *pour lui* serait équivoque.

7° Le pronom *y* se supprime devant le futur *j'irai* et le conditionnel *j'irais* : je suis invité à cette séance, mais je n'*irai* pas.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Ce, au commencement d'une phrase et suivi d'un pronom relatif, se répète dans le second membre : *ce* qui est certain, c'est que Dieu est bon ; *ce* qui mérite le plus notre admiration, c'est la vertu.

On peut dire indistinctement : la véritable noblesse *est* ou *c'est* la vertu ; mais non pas : ce que vous avancez là, *est* ou *c'est* des faussetés ; il faut : *ce sont*, etc

PRONOMS RELATIFS.

1° Le pronom relatif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec son antécédent (1) : *moi qui* ai vu, *toi qui* as vu. Pour la même raison l'on dira : ce n'est pas *moi qui* me ferai attendre, et non pas : *qui se fera*.

2° Dans les verbes réfléchis le pronom *qui* remplace un des pronoms personnels : c'est nous *qui nous* souvenons, et non : *qui nous nous* souvenons.

3° L'adjectif ne peut servir d'antécédent au pronom relatif ; l'on ne dira donc pas : nous étions deux *qui étaient* du même avis, en donnant pour antécédent au pronom relatif l'adjectif *deux* : mais l'on dira : nous étions deux *qui étions* du même avis, parce que l'antécédent est *nous*. Au contraire, il faudra dire : nous étions *les deux* qui étaient du même avis, parce qu'alors *les deux* est employé comme un nom, et sert d'antécédent à *qui*. De là il résulte que l'on devra dire : nous sommes *les deux* qui ont échappé au naufrage, et : nous sommes *deux* qui nous échappé au naufrage.

4° *Qui*, après une prép. sit' on, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées : la personne à *qui* j'ai parlé : rocher à *qui* je me plains ; tandis que l'on dira : les sciences *auxquelles* je m'applique, et non : à *qui*.

5° Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *laquelle*, pour éviter une équivoque ; ainsi au lieu de dire : j'ai vu le mari de votre sœur *qui* viendra me voir, il faudra : *lequel* viendra me voir.

Dont marque la relation : la chose *dont* je vous parle ; *d'où* n'arque le lieu : la maison *d'où* je sors. Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : la famille *dont* elle sort.

(1) On appelle *antécédent* le mot précédent (*nom* ou *pronom*), auquel se rapporte le pronom relatif.

6° *Que*, ordinairement objet, est quelquefois mis pour un autre membre de phrase ; par exemple : les six mois qu'il a été malade, e. à d. *pendant lesquels*, etc. ; *que* sert-il de crier ? e. à d. *à quoi sert-il*, etc. ?

PRONOMS INDÉFINIS.

1° *Chacun* demande *son, sa, ses*, 1° quand il est après l'objet : il faut remettre ces livres *chacun* à *sa* place ; ils apportèrent des offrandes, *chacun* selon *ses* moyens ; 2° quand il n'y a pas de pluriel énoncé avant *chacun* : *chacun* vit à *sa* guise ; Dieu rendra à *chacun* selon *ses* œuvres ; *chacun* de ces enfants a eu *sa* récompense.

Chacun demande *leur, leurs*, 1° quand il précède l'objet : ils ont rempli *chacun* *leur* devoir ; ils ont donné *chacun* *leur* avis ; 2° quand le verbe n'a point ou ne saurait avoir d'objet : mes fils voyagent *chacun* *leur* tour pour leur santé ; ces juges ont prononcé *chacun* selon *leur* conscience. (Académie.)

L'un et l'autre, les uns et les autres indiquent la pluralité : on les a récompensés *l'un et l'autre* ; *les uns et les autres* sont venus. *L'un l'autre, les uns les autres* expriment la réciprocité et rejettent la conjonction, mais non la préposition : ils s'estiment *l'un l'autre* ; ils s'aiment *les uns les autres* ; ils se parlent *l'un à l'autre* ; ils ne se portent pas secours *les uns aux autres*.

3° *On* est pronom du masculin singulier : *on* est *heureux* quand *on* est *bon* ; cependant il prend le féminin, quand il s'applique spécialement à une femme, et même le pluriel, lorsque le sens indique évidemment plusieurs personnes : *on* est *heureuse* quand *on* est *mère* de famille et qu'*on* est *rihérie* de ses enfants ; *on* n'est pas des *esclaves* pour être ainsi *traités*.

Il vaut mieux dire : si *l'on* me voit ; et *l'on* vous parlera ; ou *l'on* rira ; cependant il faudra dire : et *on* lui parlera, si *on* la voit, etc.

4° *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de *rien* ; il est masculin, ainsi que *personne* : pour savoir *quelque chose*, il faut *l'avoir appris quelque chose* qui

mérite d'être *blâmé* ; *personne* n'est assez *sot* pour le croire. *Quelque chose* signifiant *quelle que soit la chose*, et *personne*, nom commun, sont du féminin : *quelque chose* qu'on lui ait *dî* ; on n'a pu le convaincre ; une *personne instruite*.

CHAPITRE CINQUIÈME

DU VERBE.

DU SUJET.

1. Le sujet se met après le verbe, 1° dans les phrases interrogatives : *as-tu lu ce livre ?* 2° Dans certaines phrases exclamatives : *êtes-vous méchant !* 3° Quand on rapporte les paroles de quelqu'un : je meurs innocent, dit *Louis XVI* sur l'échafaud. 4° Lorsque le subjonctif est employé sans conjonction pour marquer un souhait, ou pour la conjonction *quand même* : *puissiez-vous être heureux ! Dût l'univers s'écrouter, le juste n'en serait pas ému.* 5° Quand avant le verbe se trouve l'objet exprimé par un pronom relatif : on a vendu la maison *qu'avait achetée votre père*. 6° Dans les phrases qui commencent par un verbe monopersonnel, ou par ces mots, *tel, ainsi, aussi, à peine, encore, au moins, peut être, toujours, en vain, etc.* : il est arrivé de *grands malheurs* ; telle fut *sa réponse* ; ainsi finit *l'histoire* ; peut-être viendra-t-il ; aussi l'attendons-nous

2. Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets de même personne, il se met au pluriel : *mon père et ma sœur arriveront ce soir*.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met encore au pluriel et à la personne la plus noble (la première est plus noble que la deuxième et se place en dernier lieu ; la deuxième est plus noble que la troisième) : *vous et moi nous partirons ; vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage*.

REMARQUES.

1^{re} Remarque.—Lorsque le verbe a plusieurs sujets, il s'accorde avec le dernier, 1^o lorsque les sujets sont synonymes : *son courage, son intrépidité nous étonne*, parce qu'il n'y a qu'une seule et même idée ; 2^o lorsque les sujets sont placés par gradation : *la famille, la patrie, le genre humain s'honore d'un tel génie*, parce que le dernier sujet est l'expression dominante ; 3^o lorsque les sujets sont résumés dans une expression collective : *voisins, amis, parents, personne ne le secourt* ; 4^o lorsque les sujets sont unis par la conjonction *ou* : *l'amour-propre ou le respect gouverne ce jeune homme*, parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse, c'est l'un ou l'autre ; mais s'il s'agit de faits généraux, *on* a la valeur de *ce*, et le verbe se met au pluriel : *l'ambition ou la vengeance portent souvent aux crimes*, parce que les sujets agissent tous les deux, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Cependant si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et à la personne la plus noble : *vous ou moi serons* appelés.

2^e Remarque.—Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe se met au pluriel : *ni la gloire ni la grandeur ne nous rendent heureux* ; *ni l'un ni l'autre ne sont venus*. Mais si l'un des sujets est par *ni* peut seul faire l'action, alors il faut le singulier : *ni l'un ni l'autre n'aura ce prix*.

3^e Remarque.—Avec *l'un et l'autre* on met indifféremment le singulier ou le pluriel : *l'un et l'autre est bon*, ou *sont bons*. (1)

4^e Remarque.—Lorsque deux sujets sont unis par une des expressions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, avec*, le verbe s'accorde avec le premier sujet : *le riche, comme le pauvre, est sujet à la mort* (2)

Il en serait de même du participe et de l'adjectif : *votre mère, comme votre père, était aimée* ; *l'autruche à la tête, ainsi que le cou, garnie de duvet*.

(1) Il faut dire : *l'un et l'autre rival*, et non *rivaux*.

(2) On trouve quelquefois le pluriel après *ainsi que* et *avec*. (Chapsal.)

5° *Remarque.*—Plusieurs infinitifs sujets veulent le verbe au pluriel : manger, boire et dormir, *sont* leur unique affaire ; promettre et tenir *sont* deux.

6° *Remarque.*—Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immédiatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel : *ce sont* les vices qui dégradent l'homme ; *ce sont* eux. On dira donc en laissant le verbe au singulier : *c'était* nous ; *c'est* le travail et l'application qui le font estimer.

Cependant, 1° quand on fait une énumération, on met le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut de la troisième personne du pluriel : il y a trois vertus théologiques : *ce sont* la foi, l'espérance et la charité. 2° Pour l'harmonie, l'on dira : *fût-ce* mes propres frères, parce que la prononciation amènerait deux fois le son *ce*, si l'on disait *fussent-ce*. 3° *Si ce n'est* signifiant *excepté* reste invariable : *si ce n'est* vos frères, qui nous secourra ?

Les verbes *devoir* et *pouvoir*, dans certains cas, suivent la règle du verbe *être* précédé de *ce* : *ce devaient être* vos amis ; *ce peuvent être* des étrangers. (1)

7° *Remarque.*—Le collectif général exige le verbe au singulier : la foule des hommes *oublie* Dieu ; l'idée se porte sur *foule*, c'est un *tout*.

Le collectif partitif veut le verbe au pluriel : une nuée de barbares *désolèrent* le pays, c.-à-d. *beaucoup de barbares*, etc. (2)

DU RÉGIME DES VERBES.

1. Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire : *c'est à vous à qui* je veux parler ; *c'est de vous dont* il s'agit, *c'est là où* je demeurais, *c'est de là d'où* je reviens.

(1) On devra dire : *c'est* trois heures qui sont sonnées ; *ce sont* deux heures qui m'ont paru courtes.

(2) Dans des phrases comme celles-ci : *Tout ce qu'il y a de méchants ne doivent pas nous détourner du bien ; toute sorte de vices ne sont pas toujours bons*, c'est l'idée qui assigne *méchants, vices*, comme sujets des verbes *doivent, sont*.

Il faut dire : c'est à vous que, etc., c'est de vous que, etc., c'est là que, etc., c'est de là que, etc.

2. Quand deux verbes ne veulent pas le même régime, il faut donner à chacun le régime qui lui convient : il attaqua *la ville* et s'en empara, et non : il attaqua et s'empara *de la ville*.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent pour leur régime des prépositions différentes : beaucoup de vaisseaux entrent *dans le port* et en sortent tous les ans, et non : entrent et sortent *du port*.

3. Les mots employés comme régime, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, doivent être de même nature ; on ne dira donc pas : il aime *l'étude* et à *travailler*, mais il aime *l'étude et le travail*.

4. Quand un verbe a un objet et un terme ou régime, le plus court se place le premier : j'ai prêté *un livre* à mon jeune frère ; j'ai donné à *mon père* le plus beau de mes livres.

S'ils sont d'égale longueur, l'objet se place le premier : donne-*le-moi* ; prêtez-*les-lui* ; je donne *un conseil* à mon ami.

Excepté quand les mots ainsi placés causeraient une équivoque : on ne dira pas : calmez *vos esprits agités* par le repos, mais : calmez par le repos *vos esprits agités*.

5. Le verbe passif forme son régime à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* quand le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses : il est estimé *de ses maîtres* ; ce plan a été conçu *par* une bonne tête ; les grains ont été gâtés *par* la grêle.

6. Il faut éviter de remplacer les pronoms *le, la les*, par *lui, leur*, dans des phrases comme celles-ci : je *lui* ai vu faire une faute, je *leur* ai entendu dire des faussetés sur votre compte. Il faut : je *l'ai* vu, etc., je *les* ai entendus, etc., parce que *le, les*, sont objet.

Il sera correct de dire : je *lui* ai vu faire des tours, quand c'est à *lui* qu'on a fait des tours ; *lui* est terme final, alors il n'y a pas d'équivoque possible.

Cependant dans certains cas il faut employer *lui, leur*, quand la règle exigerait *le, la, les*, comme dans cet exemple : il s'est dit le maître de ces livres, et on *les lui* a laissé prendre.

On dira bien : la peur *les* fit courir ; mais il faudra dire : la peur *leur* fit hâter le pas, parce que *faire* et le verbe suivant forment comme un sens indivisible, et que *hâter* a déjà un objet.

7. Il y a quelques verbes dont on dénature les régimes : les livres *que* je me sers, t'en rappelles-tu ? etc ; il faut dire : les livres *dont* je me sers, te *le* rappelles tu ?

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

1. Certains verbes neutres prennent tantôt *avoir* et tantôt *être* ; ils prennent *avoir* s'ils expriment une action, le passage d'un état à un autre ; ils prennent *être* s'ils marquent l'état, la situation. Ces verbes sont : *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, disparaître, échoir, empirer, expirer, monter, partir, passer, vieillir* : sa fièvre *a cessé* à deux heures ; sa fièvre *est cessée* ; il *a passé* par Paris ; il *est passé* en Europe depuis un mois ; le fusil *a parti* tout d'un coup ; les troupes *sont parties*.

2. L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être* les verbes *accourir, apparaître* et *résulter*.

3. Les verbes neutres *convenir, demeurer, échapper, rester* changent de sens en changeant d'auxiliaire.

Convenir prend *avoir* dans le sens de *être convenable* : cette maison m'*a convenu* ; et *être* dans le sens de *demeurer d'accord* : ils *sont convenus* du prix.

Demeurer prend l'auxiliaire *avoir* pour signifier *habiter, employer du temps* : j'*ai demeuré* à Paris ; il *a demeuré* une heure à faire cela ; dans les autres sens il prend *être* : ils *sont demeurés* tout surpris

Echapper prend *être* lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence : son secret lui *est échappé* : une faute nous *est échappée* (1).

(1) Ce verbe est toujours neutre.

L'Académie lui donne indifféremment *avoir* ou *être* dans les expressions du genre de celles-ci : cela m'*avait* ou m'*était* échappé de la mémoire ; sa canne lui *a* échappé ou lui *est* échappée des mains ; un cri lui *a* échappé ou lui *est* échappé.

Rester, dans le sens de *demeurer, passer quelque temps*, prend *avoir* : j'ai resté deux mois à Lyon ; elle *est* restée tout interdite.

4. Les verbes *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

1^o Le *présent* se met à la place du passé pour rendre l'expression plus vive : il *provoque* son adversaire, *s'élançait* sur lui et le terrasse. Mais alors il faut que tous les verbes qui sont dans la même phrase gardent le *présent*.

2^o L'*imparfait* ne peut s'employer, 1^o pour une action qui a lieu à l'instant de la parole ; on ne dira pas : j'ai appris que *vous étiez* à Paris, si la personne y est encore ; il faut dire : j'ai appris que *vous êtes* à Paris ; 2^o pour une vérité qui est de tous les temps : je vous ai prouvé que Dieu *est* bon, et non : *était* bon.

3^o Le *plus-que-parfait* ne peut s'employer au lieu du *parfait indéfini* ; il faudra dire : j'ai appris que *vous avez voyagé*, et non : que *vous aviez voyagé*.

4^o Le temps du verbe *être*, précédé de *ce*, est déterminé par le temps du verbe suivant ; il faut dire : *ce sera* nous qui répondrons ; *ce fut* lui qui parla.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

1^o Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le *futur* ; on ne dira pas : on m'a assuré que *vous partiriez* bientôt. Comme il s'agit d'un temps à venir sans aucune idée de condition, il faut dire : que *vous partirez* bientôt. Mais pour peu que la certitude ne soit pas absolue, il faut préférer le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous *arriverait* pas.

2° S'il s'agit d'une chose qui doit avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, on emploie l'impératif sous la forme suivante : allez, mais *ayez fini et soyez revenu* quand midi sonnera.

EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Le subjonctif est le mode du doute, de la crainte, du désir, de la volonté, de la nécessité. Ainsi on l'emploie :

1° Après les verbes qui expriment une idée de commandement, de crainte, de désir, etc. : je doute, je prétends, il veut, il désire que vous *partiez* (1)

2° Après un verbe accompagné d'une négation, ou qui exprime l'interrogation : je ne crois pas qu'il *vienn*e ; croyez-vous qu'il *soit* malade ?

Excepté quand l'interrogation ne sert qu'à marquer plus de force ou un fait certain : oubliez-vous que *je suis* votre père ? l'impie croit-il qu'*il y a* un Dieu ?

3° Après un verbe impersonnel ou employé comme tel : il semble, il convient, il faut, il est juste, il est fâcheux qu'il *vienn*e.

Exception. — Il semble, accompagné d'un régime indirect, et les verbes *il paraît, il résulte, il est certain, il est vrai*, ainsi que d'autres encore qui marquent la certitude, veulent l'indicatif : il *me* semble que vous *êtes* malade : il *paraît, il est certain* qu'il *est* venu.

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation ou qu'ils n'expriment une interrogation : il *ne* semble pas, vous *semble-t-il, paraît-il* qu'il *ait* raison ?

4° Après un pronom relatif précédé de *peu, le seul, l'unique, le premier*, etc., ou d'un superlatif *relatif*, c.-à-d. précédé de *le plus, le moins*, etc. : vous êtes *le seul* que je *connaisse* : il y avait *peu* de gens qui le *connaissent* : vous êtes *le meilleur* ami que j'*ai*e.

Mais si l'on affirme positivement, si l'on désigne une chose, il faut l'indicatif : connais-tu *le dernier* qui *est* sorti ? il m'a donné *le seul* livre qu'il *avait* : c'est *le plus jeune* que je *connais*.

(1) Prendre garde signifie : remarquer, s'apercevoir, veut l'indicatif : vous ne prenez pas garde que l'on vous *ait* donné.

5° Après les pronoms relatifs, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : je cherche quelqu'un qui *puisse* m'aider ; je vous enverrai un homme qui *sache* s'expliquer ; j'irai dans un lieu où je *sois* tranquille ; mais si la chose est connue, certaine, positive, il faut l'indicatif : je cherche que qu'un qui me *rendra* ce service.

6° Après les expressions *quel que, quelque...que, qui que, quoi que* (1) : *qui que* vous soyez, *quoi que* vous fassiez ; *quelque* savant *que* vous vous croyiez. *Tout que* veut toujours l'indicatif : *tout* savant *que* vous êtes. L'on dit aussi : *si* savant *que* vous soyez.

7° Après certaines locutions conjonctives, comme *afin que, pourvu que, etc.*, et *que* mis pour une de ces locutions, ou dans le sens de *si*.

Remarques. — De façon *que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que* demandent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif ; le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : conduisez-vous *de manière que* vous obteniez l'estime des bons ; et l'indicatif, lorsqu'elle est positive et qu'elle a rapport au présent ou au passé : il s'est conduit *de manière qu'il a obtenu*, ou : il se conduit *de manière qu'il obtient*, etc.

8° Dans certaines exclamations : *Fasse* le ciel ! *Advienne* que pourra ! *Plaise* à Dieu ! ou d'une manière absolue, dans quelques expressions très singulières : il ne fait rien que je *sache* ; qui *vire* ?

RÈGLES DE LA CORRESPONDANCE DES TEMPS.

1° Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met le second verbe au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au parfait du subjonctif, pour exprimer un passé :

Je désire	} que vous <i>veniez</i> immédiatement,	} présent,		
Je désirerai			que vous <i>veniez</i> demain,	futur,
			que vous <i>soyez</i> <i>revenu</i> dimanche,	passé.

(1) Aussi dans où qu'il aille, c.-à-d. en quelque lieu qu'il aille ; d'où qu'il vienne, c.-à-d. de quelque lieu qu'il vienne, où qu'il soit, c.-à-d. en quelque lieu qu'il soit.

2° Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des parfaits ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé :

Je désirais	} que vous <i>riussiez</i> immédiatement, } présent,		
Je désirai		} que vous <i>riussiez</i> demain, } futur.	
J'ai désiré			} que vous <i>fussiez</i> revenu, } passé.
J'avais désiré			
Je désirerais			
J'aurais désiré			

Les bons écrivains ont quelquefois dérogé à ces règles pour donner plus d'exactitude et de vérité à l'expression de la pensée. Molière a donc pu dire : Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en *susse* rien, c.-à-d. et je n'en *savais* rien (Chapsal).

Remarque. — 1° Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus que-parfait du subjonctif ; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression conditionnelle, exprimée par *si* ou *sans*, qui est elle-même à l'imparfait ou au plus-que-parfait : *je doute* que vous *fissiez* cela, *si* je vous le *disais* ; *je ne croirai* jamais que vous *fussiez* demeuré bon *sens* mes cons-ils, c.-à-dire, *si* je ne vous *eusse* donné des conseils.

2° Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au parfait du subjonctif, 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même : Dieu *a voulu* que nous *soyons* mortels ; 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que*, *bien que*, *de crainte que*, *de peur que*, *encore que*, *pour que*, *quoique*, on veut exprimer un futur : nous lui *avons écrit*, pour qu'il *prenne* demain une détermination.

3° Après un parfait indéfini, l'usage permet d'employer le parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait : *a-t-on* jamais *vu* un homme qui *ait montré* plus de courage ? (1)

(1) Après l'impératif on emploie le présent du subjonctif : *ordonnez* qu'il *parte*. Aussi après le futur passé : quand vous *aurez ordonné* que je *parte*.

EMPLOI DE L'INFINITIF.

1. Un infinitif employé comme régime doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira pas : la journée est trop avancée pour *commencer* cet ouvrage. Il faut dire : pour que *je commence*, etc. Il y aura équivoque à dire : je t'instruis pour *rendre* service à tes parents. Il faudra : pour que *tu rendes* service, ou : pour que *je rende* service, etc., suivant le sens.

Mais il sera régulier de dire : l'homme est sur la terre pour *travailler* ; Dieu nous a créés pour le *servir* ; je vous conseille d'*étudier*.

2. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus rapide : je crois *partir* demain, mieux que : je crois *que je partirai* demain.

CHAPITRE SIXIÈME.

DU PARTICIPE.

1^o DU PARTICIPE PRÉSENT.

1. Le mot en *ant* est participe présent, et par conséquent toujours invariable. 1^o lorsqu'il est accompagné d'une négation ou d'un objet : des écoliers *n'étudiant pas*, ne *faisant pas leur devoir* ; 2^o quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas il peut se remplacer par *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif : ces messieurs *tremblant* de froid ne pouvaient tenir leur plume, c.-à-d. *parce que* ces messieurs *tremblaient*, etc. ; la mer *mugissant* ressemble à une personne en furie, c.-à-d. la mer, *quand* elle *mugit*, etc. ; 3^o quand il est précédé de la préposition *en* : ces enfants *étudient en jouant*. (1)

2. Le mot en *ant* est adjectif verbal, et par conséquent s'accorde en genre et en nombre avec le nom, quand il marque l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel

(1) La rosée *de gouttant* des feuilles. La sueur *ruisselant* sur leur visage.

il se rapporte : ces hommes *prévoyants*, des questions *embarrassantes*. Alors il peut se remplacer par un autre adjectif, ou se construire avec un des temps du verbe être : des hommes *prudents*, des questions qui *sont embarrassantes*. (1)

2° DU PARTICIPE PASSÉ.

PARTICIPE *laissé*.

1. *Laissé* suivi d'un infinitif neutre s'accorde avec l'objet qui le précède : je les ai *laissés* venir, je les ai *laissés* tomber, c.-à-d. j'ai laissé *cur*, etc.

2. S'il est suivi d'un infinitif actif, ou cet infinitif fait l'action, alors accord avec l'objet qui précède : je les ai *laissés* écrire ; je les ai *laissés* terminer leurs travaux ; ou l'infinitif ne fait pas l'action, alors pas d'accord : je les ai *laissé* surprendre par l'ennemi ; ils se sont *laissé* surprendre ; elle s'est *laissé* tromper ; parce que *les, se*, sont l'objet, non pas de *laissé*, mais de l'infinitif suivant.

Le participe *laissé* est donc assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif.

PARTICIPES *ouï, attendu, etc.*

Les participes *attendu, approuvé, ouï, vu*, et autres semblables, placés au commencement d'une phrase, sont invariables : *approuvé* l'écriture ci-dessus ; *ouï* les conclusions ; mais placés après le nom, ils prennent l'accord : l'écriture *approuvée*, les pièces *vues* par la cour.

PARTICIPE *fait* DEVANT UN INFINITIF.

Le participe *fait* devant un infinitif est toujours invariable : les enfants que j'ai *fait* instruire ; cette action les a *fait* mépriser. La raison en est que le participe *fait* ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée, ne formant avec lui, pour ainsi dire, qu'un seul verbe.

PARTICIPES *coûté, valu, pesé*.

Les participes *coûté, valu, pesé*, employés dans leur sens propre, sont neutres, et par conséquent invariables :

(1) Ces feuilles *dégouttantes* de rosée. Sa figure *ruisselante* de sueur.

les sommes que cette maison m'a *coûté*, les prix qu'elle a *valu* ; les deux onces que ce paquet a *pesé*.

Mais employés dans le sens de *causer*, *procurer*, *examiner*, ils sont *actifs*, et s'accordent avec l'objet, quand il est avant : les peines que votre éducation m'a *coûtées* ; les louanges que votre conduite vous a *valués* ; les raisons que j'ai *pesées*. Ce dernier participe est aussi actif dans les phrases suivantes : les sacs que j'ai *pesés* ; l'avoine que nous avons *pesée*.

PARTICIPES *eu* ET *donné*.

Les participes *eu* et *donné* avant un verbe à l'infinitif suivent la règle générale : les livres que vous m'avez *donnés* à lire ; les difficultés que j'ai *eues* à vaincre.

PARTICIPES *crû*, *dû*, *pu*, *voulu*.

L'infinitif est quelquefois supprimé après les participes des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir*, *vouloir* ; alors ces participes restent invariables : je lui ai fait tous les reproches que j'ai *crû*, que j'ai *voulu*, c.-à-d. que j'ai *crû* devoir lui faire, que j'ai *voulu* lui faire.

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *un de*, *un des*.

Quand le participe passé a pour objet un pronom tenant la place de *un de*, *un des* suivi d'un nom pluriel, il reste au singulier, quand il n'y a pas idée de pluralité : *un de* vos enfants, que j'ai *vu* ce matin, m'a donné de vos nouvelles (*je n'ai vu que celui-là*) ; il se met au pluriel dans le cas contraire : *un des* enfants que j'ai *vus* ce matin m'a donné de vos nouvelles (*j'en ai vu plusieurs*).

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *le peu de*.

Le participe passé précédé de *le peu de* s'accorde avec le mot *peu*, quand le sens de la phrase suppose *manque*, *défaut* : votre *peu d'amitié* a été *blâmé* ; le *peu de* complaisance que vous avez *montré*. Il s'accorde, au contraire, avec le régime de *peu*, quand le sens signifie *une petite quantité* : le *peu d'affection* que vous lui avez

témoignée lui a rendu le courage, *leur peu de* bonne volonté sera *couronnée* de succès.

PARTICIPE AVEC *l'*.

Quand *l'* signifie *cela*, le participe passé reste au masculin singulier : cette maison est moins belle que je ne *l'avais cru*, c.-à-d. que je n'avais cru *cela* (*qu'elle était belle*).

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN AUTRE PARTICIPE.

Ordinairement, quand deux verbes se suivent, le dernier se met à l'infinitif, excepté quand le second verbe marque un état : les devoirs que j'ai trouvés *fais* ; les chevaux que j'ai vus *attachés*.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE L'ADVERBE.

1. *Autour, auparavant, davantage* sont des adverbes qui rejettent tout régime. *Davantage* ne peut avoir le sens de *le plus*. Au lieu de dire : de tous vos amis, celui-ci me plaît *davantage*, il faut : celui-ci me plaît *le plus*.

2. *Aussi, autant* expriment la comparaison : le premier se met devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *aussi* instruit que son père ; il travaille *autant* que vous. Avec une négation, *si, tant* peuvent s'employer pour *aussi, autant* : il n'est pas *si* sage que vous ; rien ne m'a *tant* surpris que cette nouvelle.

Si, tant marquent aussi l'extension, la quantité : il est *si* sage que tous l'admirent ; il a *tant* travaillé qu'il en mourra ; il a fait *tant* de fautes qu'il en est confus.

3. Avant un comparatif on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup* : vous êtes *beaucoup* ou *de beaucoup* plus grand que moi.

4. *Comme* peut avoir le sens de *combien* : *comme* te voilà changé ! ou de *comment* : voici *comme* l'affaire se passa.

5. *Dessus, dessous, dedans, dehors* sont des adverbes qui ne veulent pas de régime, excepté quand ils sont en opposition : cet objet n'était ni *dessus* ni *dessous* la mode, ou lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par-dessus* le mur ; on l'a retiré *de dessous* la table.

6. *De suite* signifie *successivement, sans interruption* : deux mots *de suite* ; *tout de suite* veut dire *immédiatement* : pars *tout de suite*.

7. *Environ* est un adverbe qui signifie *à peu près* : il est *environ* deux heures ; mais il ne faut pas dire *aux environs* de deux heures.

8. *Plus*, quand il exprime la quantité, doit être suivi de la préposition *de* : il y avait *plus de* cent personnes ; il est *plus de* deux heures ; son argent est *plus d'à* moitié dépensé.

9. *Plutôt, plus tôt* ont entre eux cette différence que *plutôt*, en un seul mot, exprime la préférence : de ces deux objets, prenez *plutôt* celui-là ; tandis que *plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : vous partirez *plus tôt* que les autres. (1)

10. *Non plus* répond à une phrase négative : il ne le veut pas, ni moi *non plus*.

11. On doit éviter d'employer *si* devant un nom : j'ai *si* soif ; ou devant une locution adverbiale : il était *si* en peine, il est venu *si* à propos ; il faut prendre un autre tour : j'ai *si* grand-soif, il est *si* fort en peine, il est venu *si* fort à propos.

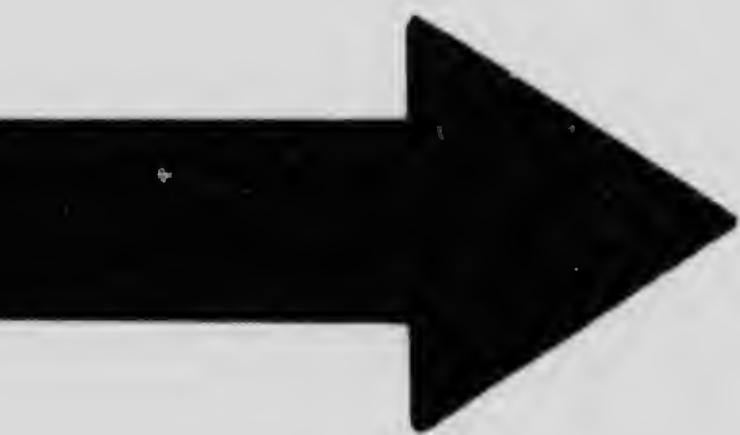
12. *Tout à coup* signifie *soudainement* : *tout à coup* la pluie tomba ; *tout d'un coup* veut dire *en une seule fois* : il s'est enrichi *tout d'un coup*.

13. *Très* se met devant un adjectif ou devant un adverbe, mais jamais devant un nom. On ne dira donc pas : j'ai *très* faim, *très* raison ; il faudra recourir à une autre tournure : j'ai *grand-faim*, *grandement* raison.

14. Les adverbes de quantité prennent *de* pour régime : il a *infinitement* d'esprit ; il n'y aura pas *extrêmement de* vin cette année ; *que* vous m'avez fait *de* peine !

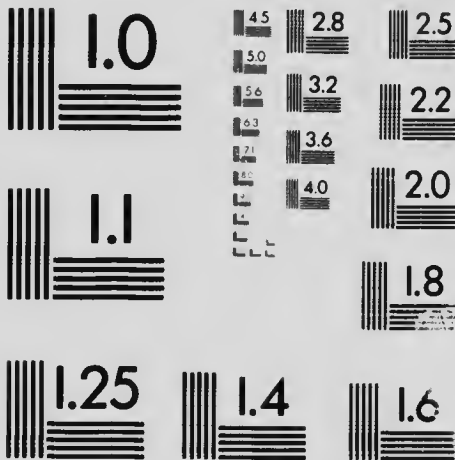
(1) *Plus tôt* signifie aussi *à peine* : il n'eut pas *plus tôt* fait cela qu'il s'en repentit.





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

EMPLOI DE LA NÉGATIVE.

Ne, ne pas, ne point, sont nos négations.

1. *Ne* se met toujours après à moins que, de peur que, de crainte que, et après les verbes empêcher et prendre garde : à moins qu'il ne parte, de peur que l'on ne me trompe ; la pluie empêchera que l'on ne sorte.

Ne se met encore après autre, autrement, plus, moins, mieux, meilleur, etc., après craindre, appréhender, avoir peur, trembler, mais seulement dans les phrases affirmatives : il est meilleur que je ne pensais ; il n'écrit pas mieux que je pensais (!) ; je crains qu'il ne vienne ; je n'ai pas peur qu'il vienne.

Remarque.—Après ces quatre verbes, craindre, appréhender, avoir peur, trembler, et après les locutions de peur que, de crainte que, on emploie seulement *ne*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : un écolier négligent craint que son maître *ne* le punisse.

Au contraire, on emploie *ne pas, ne point*, pour un effet que l'on désire : un bon fils craint que son père *ne* relève pas de maladie.

2. *Nier, disconvenir, désespérer*, accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, laissent libre l'emploi de la négative avant le second verbe : je ne nie pas que cela soit, ou ne soit juste.

3. *Douter* étant précédé d'une négation ou d'une interrogation, veut *ne* avant le second verbe : je ne doute pas que cela ne soit ; qui doute que la vertu ne soit aimable ? Il en est de même de tenir employé impersonnellement et avec la négation ou l'interrogation : il ne tient pas à moi que cela ne se fasse. (2)

Remarque.—*Douter* et *nier*, employés sans négation, ne prennent pas *ne* devant le second verbe ; je doute, je nie que cela soit.

(1) Quelquefois le sens demande qu'après plus, moins, etc. on ne suive pas cette règle : Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes depuis trois mois ? (J.-J. Rousseau.) Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous ne sommes de la sienne (Buffon).

(2) Il s'en faut, accompagné d'une négation ou de quelques mots ayant un sens négatif, tels que peu, guère, rien, etc., veut la négation devant le verbe suivant : peu s'en fallut qu'il ne tombât : il ne s'en fallut guère qu'il ne mourût.

4. *Sans* étant une expression négative qui signifie *et... ne*, on dira : j'ai agi ainsi *sans craindre* qu'on m'en fit un reproche, e.-à-d. *et je n'ai pas crain*t qu'on m'en fit un reproche.

5. Avec *avant que*, *sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative : *avant qu'il parte* ; *sans qu'il vienne* ; j'ai *défendu* que vous fissiez telle chose.

6. *Point* nie plus fortement que *pas*. D'où il suit : 1° que *point* se dit de quelque chose de permanent et d'habituel, et *pas*, de quelque chose de passager et d'accidentel : il ne lit *point*, e.-à-d. *jamais* ; il ne lit *pas*, e.-à-d. *dans ce moment* ; 2° que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si*, *aussi*, *tant*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., et avec les adjectifs numériques : il n'est *pas aussi* habile ; il ne possède *pas un* ami ; vous n'avez *pas* lu *dix* pag.s.

7. Dans les phrases interrogatives *pas* et *point* se présentent avec des sens différents. N'avez-vous *point* dit cela ? suppose du doute dans celui qui parle. N'avez-vous *pas* dit cela ? se dit par manière de reproche, pour une chose certaine.

8. On supprime *pas* et *point* : 1° avec *oser*, *pouvoir*, *cesser*, *savoir*, employés seuls ou suivis d'un infinitif : *je ne puis* partir, *je ne cesse* de travailler ; 2° quand il y a dans la phrase une expression dont le sens est négatif, comme : *jamais*, *personne*, *rien*, *aucun*, *nul*, *guère*, et autres semblables : *personne* n'est venu ; *je n'ai rien* fait ; mais si *jamais*, *rien*, *personne* présentent un sens affirmatif, on retranche *ne* : si *jamais personne* se fie au menteur, il sera trompé ; a-t-on *jamais* vu *rien* de pareil ? (1) 3° Après *il y a* suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et *près depuis que*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que* *je ne* l'ai vu ; *il y a six mois que* *je ne* lui ai parlé. Mais on dira : *il y a six mois que nous ne* nous parlons *point*. (2)

(1) Excepté pourtant le cas où, dans une phrase interrogative, la réponse amène une affirmation : N'avez-vous *jamais* offensé Dieu ? N'a-t-il *rien* dit de tel ?

(2) Il faut encore *ne* dans les phrases semblables à celle-ci : *il n'y a pas* jusqu'à cet enfant qui *ne* m'afflige.

9. Il faut la négation *ne*, 1° après *que*, dans le sens de *pourquoi* : *que ne venez-vous ici ?* ou employé pour *sans que* et *avant que* : je ne puis sortir *qu'il ne* me suive ; je ne partirai pas *qu'il ne* vienne ; 2° après *si*, dans le sens de *à moins que* : si vous *ne* travaillez, vous ne réussirez pas ; 3° avec *ni* : je *ne* l'aime *ni ne* l'estime ; *ni* l'or *ni* la grandeur *ne* nous rendent heureux.

CHAPITRE HUITIÈME.

DE LA PRÉPOSITION.

1. *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : vingt à trente personnes.

A se place entre deux nombres de suite, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : deux à trois livres de sucre ; cinq à six lieues. Mais il faut dire : cinq *ou* six personnes, onze *ou* douze chevaux, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent.

2. *Au travers* veut de : *au travers des* ennemis ; mais il faut dire : *à travers* les ennemis.

3. *Avant* se dit du temps ; *devant*, du lieu : il finira *avant* nous ; vous marcherez *devant* eux. Mais on dira indifféremment : un mot placé *devant* ou *avant* un autre.

4. *De* peut se supprimer dans les quantités, devant les noms de mois : le cinq *de* janvier, ou : le cinq janvier.

Mais l'Académie fait une nécessité de répéter *de* dans les phrases du genre de celle-ci : quel est le plus habile *de* cet homme-ci ou *de* celui-là ?

5. *Durant* exprime un temps continu ; *pendant*, une époque déterminée : les troupes campèrent *durant* l'hiver ; ne te mets pas en route *pendant* l'hiver.

6. *En*, *dans*, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : mon frère arrivera *dans* trois jours, c.-à-d. *après* trois jours ; une fois à tel endroit, on arrive *en* trois heures, c.-à-d. *dans* l'espace de trois heures

7. *Jusque*. On dit également, *jusqu'à* aujourd'hui et *jusqu'à* aujourd'hui. *Jusques* se dit devant une voyelle :

jusques à quand, mais cette manière de parler s'emploie rarement.

8. *Près de*. On dit : il est *près de* partir, c.-à-d. *sur le point de* partir ; il est *prêt à* partir, c.-à-d. il est *disposé à* partir.

Près mis après un nom précédé de la préposition *à*, est un adverbe qui signifie *excepté* : à l'avarice *près*, c'est un honnête homme.

9. *Quant à* est une locution prépositive qui signifie *pour ce qui est de* : *quant à* moi, je suis malade.

10. *Voici* désigne les choses qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà*, celles qui en sont plus éloignées : *voici* mon chapeau, et *voilà* le vôtre.

Voici s'emploie aussi pour les choses que l'on va dire, et *voilà* pour les choses que l'on vient de dire.

11. *Après, autour, en face, hors, près, proche, vis-à-vis* sont ordinairement suivis de la préposition *de*.

Remarques.— 1^o *C'est à vous à*, signifie *c'est à votre tour de* : *c'est à vous à* jouer ; *c'est à vous de* signifie *c'est votre devoir de* : *c'est à vous de* plaire à vos parents ; 2^o *vis-à-vis* ne saurait s'employer pour *à l'égard de* ; il ne faut pas dire : il s'est mal comporté *vis-à-vis de* moi, mais : *envers* moi ; 3^o *sans* se remplace par *ni* avant le second régime : *sans* boire *ni* manger, ou *sans* boire et *sans* manger ; 4^o après plusieurs prépositions, le régime est quelquefois sous-entendu : il a parlé *pour* et *contre* ; il venait *après* ; il a pris son livre et il est parti *avec*.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE LA CONJONCTION.

1. *Et* sert à joindre : 1^o deux propositions non négatives : il lit *et* joue beaucoup ; 2^o une affirmative et une négative : il boit *et* ne s'inquiète pas du reste ; 3^o deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : il ne boit pas de vin *et* n'en va pas plus mal.

2. *Ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives dans le même sens : je ne veux *ni* ne peux courir ; il ne cultive *ni* les sciences *ni* les lettres.

3. *Plus, mieux, moins, autant* répétés ne doivent pas être unis par la conjonction *et* ; il faut dire : *plus* je lis, *plus* je veux lire.

4. *Parce que*, en deux mots, signifie *attendu que* : aimons Dieu, *parce qu'il* est bon. *Par ce que*, en trois mots, signifie *par la chose que* : *par ce qu'il* dit, on voit qu'il a raison.

5. *Quoique* en un seul mot signifie *bien que* : *quoiqu'il* travaille, il ne réussit pas. *Quoi que*, en deux mots, veut dire *quelque chose que* : *quoi qu'il* fasse, il sera blâmé.

6. *Quand* est conjonction dans le sens de *lorsque, encore que* : *quand* vous serez vieux ; *quand* vous me haïriez ; il est adverbe lorsqu'il signifie *dans quel temps* : *quand* viendrez-vous ?

7. *Que* conjonction s'emploie, 1^o entre deux verbes : je crois *que* Dieu est bon ; 2^o dans l'imprécation, le souhait, le commandement : *que* le ciel le confonde ! *qu'il* parte ; 3^o pour d'autres conjonctions : approchez *que* je vous parle, pour *afin que* ; je ne partirai pas *que* mon affaire ne soit réglée, pour *avant que* ; ou pour éviter la répétition de la conjonction précédente : *comme* Dieu est bon et *qu'il* est juste ; *si* je viens et *que* je veuille, c.-à-d. et *si* je veux ; 4^o pour unir les termes d'une comparaison : il est plus sage *que* vous ; il est aussi pieux *que* savant (1).

CHAPITRE DIXIÈME.

DE L'INTERJECTION.

Oh ! exprime l'admiration la douleur profonde : *oh !* que c'est beau ! *oh !* que je souffre !

Ho ! marque l'étonnement, et sert à appeler : *ho !* comme vous y allez ! *ho ! ho !* venez ici.

(1) *Que* est adverbe et signifie *combien*, dans les phrases suivantes : *Que* Dieu est bon ! *que* vous avez de livres ! *insensé que* j'étais !

O s'emploie en apostrophe (on appelle *apostrophe* une figure par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : ô mon fils ! aimez Dieu ; ô mort ! que ton souvenir est amer ! On le rencontre encore dans des phrases du genre de celles-ci : ô douleur ! ô regret ! j'ai désolé mon père !

CHAPITRE ONZIÈME.

DES FIGURES DE VNTAXE.

Pour abrégér le discours, pour le rendre plus vif, pour lui donner plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on néglige quelquefois l'ordre que prescrivent la nature, l'esprit et la grammaire. L'on se sert alors de quatre figures, qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllipse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

L'*ellipse* retranche certains mots que la grammaire, et non le sens, regarderait comme nécessaires : le brave *se connaît* dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin (sous-entendu *se connaît*).

Pour que l'*ellipse* soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent aisément être suppléés, sans que les temps ou la qualité du verbe en souffrent. Il ne faudra donc pas dire : *en trompant* on devrait craindre de *l'être*.

DU PLÉONASME.

Le *pléonasme* est le contraire de l'*ellipse* ; c'est la répétition d'un mot déjà exprimé, ou d'une idée déjà énoncée : mon bras, mon faible bras ; j. l'ai vu de mes yeux ; je lui ai parlé à lui-même.

Le *pléonasme* est vicieux lorsqu'il ne donne ni énergie ni grâce au discours, comme : j'ai été *forcé malgré* moi ; ils *s'entr'aident mutuellement* ; *peut-être* pourront-ils réussir.

DE LA SYLLEPSE.

La *syllèpse* consiste à faire accorder un mot plutôt avec l'idée qu'avec le mot auquel il se rapporte grammaticalement :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
 Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
 Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.
 (RACINE.)

La régularité grammaticale demande *comme lui*, mais l'idée se porte sur les pauvres en général.

C'est encore la *syllèpse* qui nous autorise à dire : un grand nombre de personnes *ont péri*.

DE L'INVERSION.

L'*inversion* a lieu quand les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : ainsi parla *cet homme*.

Sans être de rigueur, souvent cette figure donne au style plus d'élégance et d'énergie : nous écoutons volontiers les conseils que nous *donnent* ceux qui savent flatter nos caprices.

C'est surtout en poésie que l'*inversion* se rencontre le plus fréquemment, parce que la poésie exige plus de vivacité, plus de hardiesse et plus d'élégance.

CHAPITRE DOUZIÈME.

ARTICLE PREMIER.

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES. ACCENTS.

1. On écrit avec un *e fermé* les expressions *dussé-je !* *donné-je ?*

2. Il faut donner l'accent *grave* aux prépositions *à* et *dès* ; à l'adverbe *là*, et à *où*, pronom et adverbe ; à *ça*, *déjà*, *deçà*, *voilà*, *en deçà*, *holà*, *par là*, *ça et là*, *de là*.

3. L'Académie prescrit d'écrire avec un accent *grave* les mots *collège*, *siège*, *privilège*, etc., ainsi que les terminaisons *ège*, *èges*, *ègent* des verbes en *éger*.

4. L'accent *circonflexe* se met sur la lettre *i* des verbes en *âtre*, seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : il *paraît*, il *paraîtrait* (l'accent remplace le point sur l'*i*) ; sur *il plaît* et ses composés ; sur les deux premières personnes du pluriel du parfait défini, et sur la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *nous eûmes*, *vous vîtes*, *qu'il aimât*, *qu'il finît* ; sur les adjectifs *mûr*, et *sûr*, dans le sens de *certain* ; sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, participes du masculin singulier des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître* ; sur *le nôtre*, *le vôtre*, etc.

5. On ne met jamais d'accent sur un *e* suivi d'une consonne doublée, ou d'un *x*, ou de trois consonnes : *corvette*, *Mexique*, *esprit*, *réflexion*, etc.

DE L'APOSTROPHE ET DE LA CÉDILLE.

1. On met l'apostrophe, pour remplacer la voyelle, 1° après *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *quoi qu'on dise* ; 2° après *quelque* et *presque*, mais seulement dans *quelqu'un*, *presqu'île* ; 3° après *entre* devant un mot avec lequel il est intimement lié : *entr'acte*, *entr'aider*, *entr'ouvrir* ; mais il ne faut pas écrire : *entr'eux* ; 4° après *grande* devant plusieurs noms féminins : *grand'mère*, *grand'saim*, *grand'salle* ; 5° après *si* devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils viennent* ; 6° après *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, placés devant une voyelle ou une *h* muette.

2. On met la cédille sous le *c* suivi de *a*, *o*, *u* : *reçu*, *façon*, *façade*.

DU TRÉMA ET DU TRAIT D'UNION.

1. On met le tréma sur les voyelles *e*, *i*, *u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente : *haïr*, *naïf*, *Saïil*.

Les mots *ciguë*, *bisaiguë*, *ambiguë*, *aiguë*, etc., prennent le tréma sur l'*e*, pour empêcher qu'on ne prononce la terminaison comme dans *fatigue*.

2. On met un trait d'union, 1° entre les parties d'un mot composé : *coffre-fort*, *arc-en-ciel*, *sur-le-champ*, *chef-d'œuvre* ; 2° entre le verbe et les pronoms *je*, *moi*, *tu*,

toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *réponds-moi, pars-tu ? allez-y, est-ce lui ?* S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laisse-le-moi, donne-leur*. Mais l'on écrira : *allons nous promener, venez le chercher, faites en prendre, irons-nous vous chercher ?* parce que *nous, le, en, vous* sont le régime des verbes suivants ; 3° avant et après le *t* euphonique : *parle-t-il ? viendra-t-elle ?* 4° avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont liés au mot précédent ou suivant : *celui-ci, celui-là, ci-contre, ci-joint, là-dessus, jusque-là* ; 5° pour lier *même* au pronom personnel : *eux-mêmes* ; 6° entre les adjectifs de nombres inférieurs à cent : *quatre-vingt-dix-neuf, cent dix-huit* ; 7° dans certains adverbes : *sur-le-champ, au-dessus, c'est-à-dire, etc.*

L'Académie retranche le trait d'union entre *très* et l'adjectif ou l'adverbe suivant : *très bon, très bien* ; elle le conserve dans le seul mot *Très-Haut*, employé pour signifier Dieu.

DE LA PARENTHÈSE.

La *parenthèse* sert à renfermer certains mots qui, quoiqu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement : à ce choc (*et j'en frémis encore*), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais.

ARTICLE SECOND.

DE LA PONCTUATION.

La *punctuation* sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent ; elle fait connaître aussi les repos qu'on doit observer en lisant ou en écrivant.

Les signes de la punctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

1° La *virgule* s'emploie pour séparer les noms, les

adjectifs et les verbes qui se suivent : *la candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance. Dieu est tout-puissant, bon, juste. Il prit, quitta, reprit le vice et la vertu.*

Après les mots mis en apostrophe : *mon cher ami, sois vertueux. Daignez, ô mon Dieu, venir à mon secours.*

Pour remplacer un verbe sous-entendu : *l'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.*

Avant et après toute expression qu'on peut retrancher de la phrase, sans en démenter le sens : *Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.*

Avant et après les phrases incidentes et explicatives : *les hommes, qui sont raisonnables, devraient suivre les lumières de la raison.*

Pour séparer les parties d'une phrase, quand elles ont peu d'étendue : *l'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.*

2° Le point-virgule se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre : *la douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.*

Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *je l'ai toujours beaucoup estimé ; je ne le lui dis pourtant pas.*

3° On emploie les deux points après un membre de phrase qui annonce une citation : *Dieu dit : Que la lumière soit faite.*

Pour indiquer une énumération : *voici tout le devoir d'un père : aimer, gouverner, récompenser et punir.*

Devant une proposition qui est l'explication ou l'application de la précédente : *obligeons tout le monde on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

4° Le point se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini : *le malin songe est le plus bas de tous les vices.*

On l'emploie aussi après un mot écrit en abrégé : *adj. pour adjectif.*

5° Le point interrogatif se met après les phrases interrogatives : *quoi de plus beau que la vertu ?*

6° Le point exclamatif se met après une interjection ou à la fin des phrases qui marquent la joie, la surprise, l'admiration, etc. : *qu'il est doux de servir le Seigneur ! hélas ! quelle douleur !*

CHAPITRE TREIZIÈME.

QUELQUES RÈGLES DE PRONONCIATION.

1. *A* de *ao* est nul dans *Saône, août, aoriste, et taon. Ai, dans faisons, faisons, faisait, faiseur, a le son d'un e muet.*

Ai, dans maison, raison, etc., a le son de l'e ouvert, de manière que raisonner ne se prononce pas comme résonner.

2. *B* se prononce à la fin de *radoub, rumb, mais non de Colomb.*

3. *C* ne se prononce pas dans *marc* (nom comm.), *croc, accroc, broc, escroc, échecs* (jeu), *lacs* (filets), *tabac, estomac, porc frais, etc.*, mais il se prononce dans *Marc* (nom prop.), *échec* (malheur), *porc, cogit, porc-épic, croc-en-jambe, troc, etc.* Il a le son de *g* dans *second, secondement, seconder, mais il garde sa prononciation dans fécond, etc.*

Ch est dur dans *archéologie, archaïsme, archonte, archétype, archiépiscopal, archomancie, brachial, chlore, technique, ichneumon, chaos, chélidoine, anachorète, anachronisme, chiragre, Chersonèse, Michel-Ange, Machiavel, Melchisédech, melchite, chorée, chalcographie, Arachné, etc.* Il est doux dans *chirurgie, chimie, machiavélique, machiavélisme, Eutychès, Ezéchias, Ezéchiel, etc.*

4. *D* se prononce dans *sud, éphod, nord-est, etc., et à le fin des noms propres.*

A la fin d'un mot il a le son de *t* devant une voyelle ou une *h* muette.

5. *E* se prononce *a* dans *indemnité* (non *indemne*), *femme*, *solennel*, *hennir*, *péremptoire*, *rédempteur*, *rédemption*, etc., et dans les adverbes *er emment* : *prudemment*.

En se prononce *in* dans *appendice*, *pentamètre*, *pentagone*, *pentacorde*, *pensum*, *mentor*, *chrétienté*, *benjoin*, *Agen*, *Marengo*, *Magenta*, *Pentapole*, *Pentateuque*, etc.

Il se prononce *au* dans *Pentecôte*, *Rouen*, *Saint-Ouen*, *Saint-Quentin*, *ingrédient*, *gentiane*, *guet-apens*, *advenue*, etc. *Enghien* se prononce *angain*.

Il faut éviter de prononcer l'*e* comme *f* *rmé* dans *enivrer*, *enorgueillir*, *ennoblir*, qui se prononcent *anivrer*, *an-orgueillir*, etc.

6. *F* se prononce dans *serf* (esclave), mais il est nul dans *chef-d'œuvre*, *cerf*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

7. *G* a le son de *k* devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *suer sang et eau*, *un long hiver* ; il ne se prononce pas dans *signet*, ni dans *ourang-outang*.

Gn dans *magnésie*, *magnétisme*, *magnanime*, *magnifique*, *imprégner*, *ligneux*, *Agnès*, etc., se prononce comme dans *agneau* ; mais dans *Progné*, *stagnant*, *igné*, *inexpugnable*, *lignite*, *diagnostic*, *magnat*, *regnicole*, *cognat*, etc., le *g* et le *n* sont entendus séparément.

Gu se prononce *gou* dans *alguazil*, *guano*, *iguane*, *Guardiana*, *Guadalquivir*, *Guadeloupe*, *Guatémala*, etc. Dans *Guise* (nom prop.), *Guelfe*, *Guiscard*, *gu* se prononce indépendamment de la voyelle suivante ; il n'en est pas de même pour les mots *guise* (nom comm.), *sanguinaire*, *consanguinité*, etc., qui se prononcent comme *guider*.

Goethe (*gueute*), *Gesner*, *Bergen* font entendre un *g* dur.

8. *H*, aspirée dans *héros*, ne l'est pas dans *héroïque*, *héroïsme*, *héroïne*, *héroïquement*.

H ne se fait pas entendre dans *sanhédrin* (*sanédrin*.)

9. *I* ne se prononce pas dans *oignon* ; l'Académie se tait sur les mots *poignant*, *poignard*, etc. ; *in* se prononce *ain* dans *in-folio*, etc.

10. *L* final est mouillé dans *babil*, *mil* (grain) ; il a le son naturel dans *cil*, *péril*, *mil* (adj.), *recul*, *accul*, etc. ; il est nul dans *gril*, *coutil*, *chenil*, *fénil*, *gentil* (mouillé dans *gentilhomme*, nul dans *gentilshommmes*), etc.

Ll se prononcent séparément dans *vaciller*, *scintiller*, *osciller*, *titiller*, *instiller* ; ils sont mouillés dans *ciller*, *dessiller* ; on n'en entend qu'un dans *distiller*.

11. *M* ne se prononce pas dans *damner*, etc. ; *dam* (la peine du *dam*) se prononce *dan*.

12. *N* est nul dans *Béarn*, mais se fait entendre dans *Adeu*, *Edeu*, *hymeu*, *abdomen*, etc.

13. *O* est nul dans *Craon*, *Laon*, *paon*, *faon*.

14. *P* est nul dans *dompter*, *promptement*, *baptême*, *Baptiste* (nom prop. et nom de secte), *exempter*, *septième*, etc., mais il se prononce dans *baptismal*, *exemption*, *ré-dempteur*, *septénaire*, *septennal*, etc.

15. *Qu* se prononce *coua* dans *équateur*, *aquatique*, *quadrupède*, *aquarelle*, *quadragesime*, *quatuor*, *quadruple*, *quadrige*, *quaternaire*, *quartidi*, *quartz*, etc.

Qu se prononce *k* dans *séquence*, *séquestrer*, *quaterne*, *quarte*, *quadrille*, *quasi*, *quatrain*, *quidam* (*kidan*), *quintessence*, *quinte*, *quiproquo*, etc. ; il se prononce *ku* dans *quintidi*, *quindécagone*, *quinquennal*, *quintuple*, *quiétude*, *quiétisme*, *Quinte-Curce*, etc.

16. *R* se prononce à la fin des infinitifs de la première conjugaison, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *aimer d jouer*.

17. *S* se prononce dans *jadis*, *sens*, *mœurs*, *plus-que-parfait*, *blocus*, *gratis*, *lis*, *laps*, *Camoëns*, *Rubens*, *Délos*, *Adonis*, etc. ; il est nul dans *gens*, *alors*, *Duguesclin*, *Duquesne*, *divers*, *sens commun*, *fleur de lis*, etc. *S* entre deux voyelles se prononce le plus souvent comme un *z* : *maison*, etc., excepté *désuétude*, *cosinus*, *parasol*, *préséance*, etc., où il garde sa prononciation. Dans *Alsace*, *Israël*, *balsamine*, *balsamique*, etc., l'*s* se prononce comme *z*.

Ss, dans certains mots, comme *ressentir*, *ressort*, *ressembler*, etc., sonnent comme un *c* précédé d'un *e* muet : *recentir*, *reçort*, *recempler*, etc., tandis que dans *ressusciter*, *dessaisir*, *pressurer*, *essieu*, etc., l'*e* qui précède le *ss* se prononce fermé : *réçuciter*, *déçaisir*, *préçurer*, *écieu*, etc.

18. *T* se prononce à la fin des mots terminés par *ct* : *exact*, *tact*, *direct*, *abject*, *infect*, *strict*, *suspect*, excepté dans *amict*, *instinct*, *distinct*, *succinct*, où *ct* ne se prononcent pas ; *respect*, *circonspect*, *aspect*, se prononcent *respè*, etc., excepté devant une voyelle ou une *h* muette, où *ct* sonnent comme un *k* : *respect humain*, *aspect imposant*, etc. *T* se prononce aussi dans *net*, *dot*, *abrupt*, *brut*, *rit* (ou *rite*), *lest*, *granit*, *luth*, etc. ; il est nul dans *subit*, *trot*, *but*, *béat*, etc. Il se prononce dur dans *s'étioler*, *question*, *digestion*, *mixtion*, *bastion*, *Haïti*, *Pontiac*, etc. ; il a le son de *c* dans *inertie*, *ineptie*, *pétiole*, *scotie*, etc. *Th* ne se prononce pas dans *asthme*, *isthme* ; il a le son dur dans *Scythie*, *sympathie*, *chrestomathie*, etc. *District*, *verdict* se prononcent *distrik*, *verdik* ; la finale *cht* se prononce aussi comme *k* dans *yacht*, *Utrecht*, *Maestricht* (*mastrik*). *Antéchrist* se prononce *antécri*.

19. *U* se prononce dans *aiguillon*, *aiguiser*, *inextinguible*, *équestre*, *équitation*, etc.

20. *X* a le son de deux *ss* dans *Auxerre*, *Bruxelles*, *Auxonne*, *Aix*, etc. ; il est dur dans *auxiliaire*.

21. *Y* se prononce comme *ail* dans *Biscaye*, *Blaye*, *Lucaye*, *cipaye*, *cobaye*. Peut-être a-t-il le son de *è* dans *La Haye*, *Hendaye*, *Saint Germain-en-Laye*. *Abbaye* se prononce *abé-i*.

21. *Z* a le son d'un *s* dans *Metz* (*mèss*), *Suez*, *Rhodesz*, etc.

NOTES. — 1. Les mots pluriels suivants : *arcs-en-ciel*, *crocs-en-jambe*, *guets-apens*, *porcs-épics*, *fiers-à-bras*, *chats-huants* (*cha-uan*), se prononcent comme au singulier.

2. *T* et *d*, précédés de *r*, ne se prononcent pas à la fin des mots : *une mort affreuse*, *de part en part*, excepté dans l'adverbe *fort*, où *t* se prononce : *fort aimable*.

3. Dans les mots finissant par *un*, comme *chacun*, *commun*, etc., il faut faire entendre le son propre de *un*, et ne pas prononcer *in*.

4. Quand un mot, au singulier, finit par un *s*, il vaut mieux ne pas faire la liaison avec la voyelle suivante : *l'univers entier, corps à corps*.

5. *Un*, adjectif numéral ou indéfini, devant un nom masculin commençant par une *h* muette ou une voyelle, ne doit pas se prononcer comme s'il était féminin : *un homme, un autel*, et non comme s'il y avait *une homme, une autel*.

6. *Au*, dans *mauvais* et autres mots, se prononce presque comme un *o long*.

7. Il faut adoucir la prononciation de l'*a* dans les mots terminés en *ation*, dans *gagner, David, Sara, fatal, affable*, etc.

8. Les mots *gagure, mangeure, géolier*, etc., se prononcent comme s'ils s'écrivaient *gajure, manjure, jôlié*, mais dans *envergure*, le *g* garde le son dur, comme dans *angure* (1).

9. Dans la lecture publique et dans la déclamation, il faut s'appliquer à bien faire les liaisons, à éviter un ton de voix prétentieux, et à bien faire comprendre le sens des phrases par des pauses convenables aux virgules, aux points, etc.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

Aider.

Aider à quelqu'un, c'est partager ses efforts, ses fatigues : *aidez-lui* à se relever. *Aider quelqu'un*, c'est simplement l'assister : *aider quelqu'un* de sa bourse.

(1) L'*y* dans les mots *yacht, yatagan, yote, yucca*, est aspiré.

Au revoir.

C'est ce qu'on doit dire au lieu de *à revoir*.

Avoir l'air.

Si l'adjectif qui suit *air* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : elle a l'air *bon*, elle a l'air *méchant* ; *air* se prend alors pour la physionomie. Mais si l'adjectif se rapporte à la personne, plutôt qu'au mot *air*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : elle a l'air *contente* de ce qu'on lui a dit ; elles avaient l'air *embarrassées*. Pour les choses, l'on prend un autre tour : cette pomme *paraît* cuite, ou *a l'air* d'être cuite.

Déjeuner.

On dira *déjeuner d'un poulet*, et non *avec un poulet*.

Excuse, pardon.

On ne doit pas dire : je vous demande *excuse*, mais : je vous demande *pardon*.

Fond, fonds, fonts.

On écrira *le fond* d'un puits, *le fond* d'un discours ; un mauvais *fonds* de terre, un *fonds* de malice ; les *fonts* baptismaux.

Il est allé, il a été.

Le premier signifie qu'on n'est pas revenu ; le second suppose le retour.

Jouir.

On ne dit pas *jouir* d'une mauvaise santé, *jouir* ne se dit que de choses agréables ; il faut dire : *avoir* une mauvaise santé.

Témoin.

Témoin, au commencement d'une phrase, et à *témoin* précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbiallement : *témoin* les victoires qu'il a remportées ; je vous prends tous à *témoin*.

Tomber par terre, à terre.

Tomber par terre se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber : cet enfant *est tombé par terre*. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : les fruits *tombent à terre*.

FIN.

TABLE.

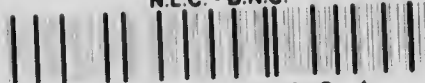
IRE PARTIE.

ÉLÉMENTS	3
LE NOM	5
Genres	5
Nombres	5
Formation du pluriel	6
L'ARTICLE	7
Restriction	7
L'ADJECTIF	8
Adjectifs qualificatifs	8
Formation du féminin	8
Formation du pluriel	10
Degrés de signification	11
Adjectifs déterminatifs	11
Adjectifs possessifs	12
Adjectifs démonstratifs	12
Adjectifs numéraux	12
Adjectifs indéfinis	13
Règle des adjectifs	13
LE PRONOM	13
Pronoms personnels	13
Pronoms possessifs	14
Pronoms démonstratifs	15
Pronoms relatifs	15
Pronoms interrogatifs	16
Pronoms indéfinis	16
Règle des pronoms	16
LE VERBE	16
Modes	17
Temps	17
Formation des temps simples	18
1er Tableau des verbes irréguliers	20
Verbes en <i>cer, yer, eler, eter</i>	21
Formation des temps composés	22

Nombres et personnes.....	22
Formation des personnes.....	22
Verbe auxiliaire <i>Avoir</i>	23
<i>Y a, ras-y (note)</i>	28
Les quatre conjugaisons.....	29
<i>Fleurir, bénir, haïr, etc.</i>	35
Verbes conjugués interrogativement.....	36
2nd Tableau des verbes irréguliers.....	37
Sujet, objet du verbe. Verbe actif.....	38
Verbe <i>Être</i>	39
Verbe passif.....	40
Verbe neutre.....	41
Verbes réfléchis.....	42
Verbes impersonnels, irréguliers, défectifs.....	43
LE PARTICIPE.....	45
Accord du participe passé.....	45
L'ADVERBE.....	47
LA PRÉPOSITION.....	48
Du terme.....	49
De la circonstance.....	51
LA CONJONCTION. Régime des conjonctions.....	52
L'INTERJECTION.....	53
II DE PARTIE.	
SYNTAXE.....	54
LE NOM. Genre de quelques noms.....	55
Du pluriel dans les noms.....	57
Des noms composés.....	58
Des noms collectifs, etc.....	59
L'ARTICLE.....	60
Répétition de l'article.....	62
Article avant les noms propres.....	62
L'ADJECTIF.....	63
Exceptions : <i>nu, demi, etc.</i>	64
<i>Feu, ci-joint, etc.</i>	64
<i>Franc de port (note)</i>	65
Remarques : <i>grand homme, etc.</i>	66
Régime des adjectifs.....	66
Adjectifs possessifs.....	66

Emploi de <i>son, sa, ses, et de en</i>	67
Adjectifs numéraux : <i>vingt, cent, etc</i>	67
Adjectifs indéfinis	68
<i>Aucun, autre, chaque, même, quelque</i>	68
<i>Tout, tel, tel que</i>	69
LE PRONOM	70
Pronoms personnels	70
Emploi de <i>le, la, les, y, en, soi</i>	71
Pronoms démonstratifs	71
Pronoms relatifs	72
Pronoms indéfinis	73
<i>Chacun, l'un et l'autre, on</i>	73
<i>Quelque chose</i>	73
LE VERBE.—Du sujet	74
Remarques sur l'accord avec le sujet	75
<i>C'est, ce sont</i>	76
Régime des verbes	76
<i>Se rappeler</i>	78
Emploi des auxiliaires	78
Emploi des temps de l'indicatif	79
Emploi du conditionnel et de l'impératif	79
Emploi du subjonctif	80
Règle de la correspondance des temps	81
Emploi de l'infinitif	83
LE PARTICIPE. Participe présent	83
Participe passé. <i>Laisse</i>	84
<i>Où, attendu, fait</i>	84
<i>Coûté, valu</i>	84
<i>Eu, donné</i>	85
<i>Cru, dû, pu, etc</i>	85
Participe avec <i>un de, un des, avec le peu de, l'</i>	85
Deux participes de suite	86
L'ADVERBE	86
Emploi de la négative	88
LA PRÉPOSITION	90
LA CONJONCTION	91
L'INTERJECTION	92
Figures de syntaxe	93
Signes orthographiques	94
Ponctuation	96
Quelques règles de prononciation	98

N.L.C. - B.N.C.



3 3286 02763719 4

